



ATLAS

DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

DE LA VILLE DE VITRY-SUR-SEINE

ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE DE LA VILLE DE VITRY-SUR-SEINE

01

04 INTRODUCTION

02

06 CONTEXTE

06 Définition d'un ABC

07 Notion d'écologie

07 L'interdépendance des espèces

08 Les trames écologiques : assurer la continuité des milieux

09 Notion d'écologie urbaine

10 Les services écosystémiques rendus par la biodiversité urbaine

10 Services d'approvisionnement (biens fournis par les écosystèmes)

10 Services de régulation (régulation des processus naturels)

10 Services culturels (bénéfices immatériels pour les populations humaines)

11 Préservation de la biodiversité

11 L'état de la biodiversité et son effondrement

11 Causes de l'effondrement

12 Le classement de l'UICN : un indicateur du risque d'extinction

13 Les protections réglementaires en France et en Île-de-France

13 Notion de patrimonialité

15 Vitry, Ville engagée pour la nature

15 Des récompenses et labels obtenus par la ville de Vitry-sur-Seine dès 2008

15 Les actions menées pour la mise en place d'un ABC à Vitry-sur-Seine

16 Les actions de sensibilisation et d'animation autour de la biodiversité mises en place par la ville de Vitry-sur-Seine

17 Pourquoi un ABC ?

03

18 DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

18 Occupation du sol

19 Zonages écologiques

20 ZNIEFF de Type 1 : Prairies et friches au parc des Lilas

21 ZNIEFF de Type 2 : Parc des Lilas

22 Réservoirs de biodiversité et corridors échelle régionale

23 TVB Echelle locale, focus sur les parcs avec Cartographies

23 Parc Joliot-Curie

24 Berges de Seine

24 Jardins familiaux du Coteau

25 Prairies du Fort

25 Square Jean-Martin

26 Les pavillons avec jardin

26 Exploradôme

26 Parc du Coteau - Marcel Rosette

27 Terrain Lemerle Vetter

27 Square Henri de Vilmorin

27 Groupe scolaire Wallon

28 Cimetière nouveau

28 Réserve de biodiversité Landrieux

28 Arbres remarquables et alignements d'arbres

04

29 METHODOLOGIE

29 Historique des inventaires

30 Méthodologie sensu-stricto-naturaliste des inventaires

05

34 RESULTATS

34 Récapitulatif par taxon

62 Limites de l'étude

06

63 SYNTHÈSE

63 Tableau des taxon

66 Situation de la ville de Vitry en termes de Biodiversité en Île-de-France

07

67 CONCLUSION

67 ABC dans la durée

67 En attendant, vos observations de la biodiversité sur la commune sont toujours les bienvenues ! Venez enrichir nos connaissances sur le territoire

08

68 SIGLES ET ABBREVIATIONS

09

70 REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

Soucieuse du cadre de vie de ses habitants, la ville de Vitry-sur-Seine est depuis toujours très impliquée dans le développement et la préservation de la biodiversité sur son territoire.

« pour nous permettre de mieux connaître et comprendre la biodiversité de notre territoire

En 2020, la ville décide de s'engager dans la création de son propre Atlas de la biodiversité communale. C'est l'occasion pour la commune de faire le bilan des actions passées et de se doter d'un outil capable d'accompagner à court, moyen et long terme l'accroissement et l'enrichissement de la nature présente.

En 2023, la première réunion publique consacrée à cet atlas de la biodiversité vitriote a impulsé toute une série de diagnostics écologiques à travers la ville, à la fois dans les espaces verts existants, mais aussi chez les particuliers.

Ce travail d'envergure, pour nous permettre de mieux connaître et comprendre la biodiversité de notre territoire, vous est présenté ici pour la première fois.



Salima SOUIH

adjointe au maire en charge de la Végétalisation et de la Biodiversité.

« C'EST L'OCCASION POUR LA COMMUNE DE FAIRE LE BILAN DES ACTIONS PASSÉES ET DE SE Doter D'UN Outil Capable D'Accompagner à court, moyen et long terme l'accroissement et l'enrichissement de la nature présente. »

CONTEXTE

Définition d'un ABC

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un outil de connaissance et de sensibilisation visant à inventorier et valoriser la biodiversité d'un territoire. Il repose sur une démarche participative qui associe collectivités, scientifiques, associations naturalistes, citoyens et tous les acteurs de la ville (entreprises, structures, ...)

Démarche et acteurs impliqués

L'ABC est généralement initié par une collectivité locale (commune, intercommunalité) qui sollicite des financements et l'expertise d'organismes spécialisés, tels que l'Office français de la biodiversité (OFB) (Carte 1), des associations naturalistes, des bureaux d'études en écologie et des institutions scientifiques (CNRS, Muséum national d'Histoire naturelle). Les citoyens sont aussi invités à participer via des enquêtes de terrain, des sciences participatives et des ateliers.

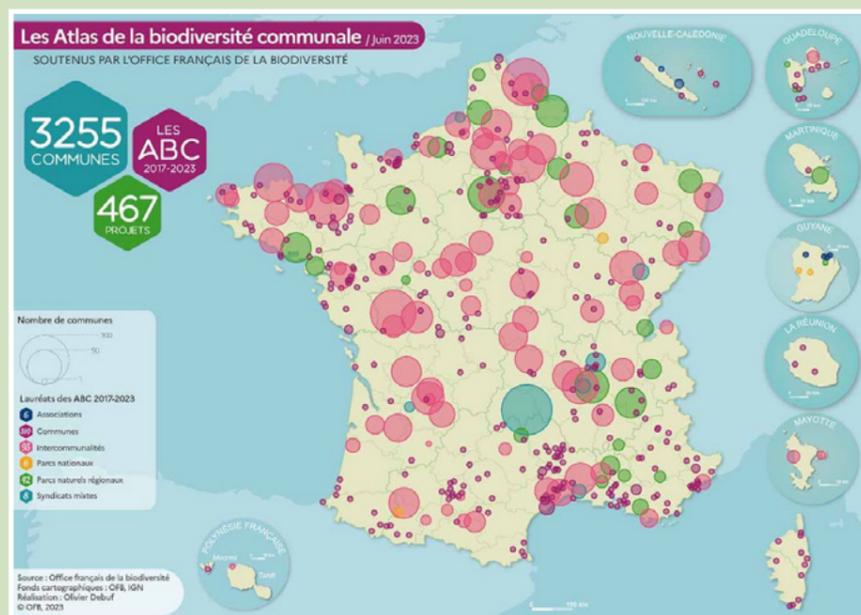
Pour le présent ABC, la Métropole du Grand Paris, l'Agence Régionale de la Biodiversité et la Région Ile-de-France, ont été contributeurs techniques et/ou financiers.

Objectifs de l'ABC

L'ABC poursuit plusieurs finalités :

- Inventorier les espèces animales et végétales ainsi que leurs habitats
- Sensibiliser les habitants et les acteurs locaux aux enjeux écologiques
- Intégrer la biodiversité dans les politiques d'aménagement et de gestion du territoire
- Protéger et restaurer les milieux naturels en identifiant des actions prioritaires

Cet outil permet donc aux communes de mieux connaître leur patrimoine naturel et d'adopter des stratégies adaptées pour sa préservation, voire son développement, tout en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire.



CARTE 1 : LES ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE EN FRANCE, JUIN 2023 – SOURCE : OFB



PHOTO 1 : LUCANE CERF-VOLANT (MALE), THEO DOITEAU

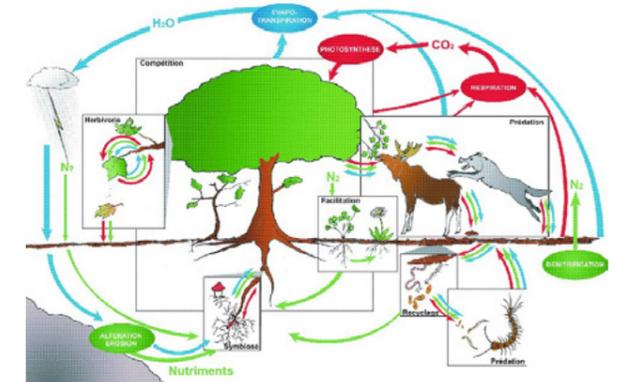


FIGURE 1 : INTERDEPENDANCES ECOLOGIQUES, 2009 – SOURCE : DOMINIQUE GRAVEL

Notion d'écologie

L'écologie est la science qui étudie les relations entre les êtres vivants et leur environnement. Elle met en évidence l'interdépendance des espèces au sein des écosystèmes, où chaque organisme joue un rôle clé. Dans un contexte urbain, cette interdépendance est particulièrement visible lorsque la fragmentation des milieux menace la survie de certaines espèces.

L'interdépendance des espèces

Dans un écosystème, les espèces sont étroitement liées par des interactions complexes, comme (Figure 1) :

- **La prédation** (ex. : un oiseau insectivore régule les populations d'insectes)
- **La symbiose** (ex. : les champignons mycorhiziens facilitent l'absorption des nutriments par les plantes pendant que ces dernières contribuent à l'apport des produits issus de la photosynthèse (sucres))
- **La pollinisation** (ex. : les pollinisateurs comme les bourdons, abeilles, cétoines, papillons permettant la reproduction de nombreuses espèces végétales)

Toute perturbation dans cet équilibre (disparition d'une espèce, fragmentation des habitats) peut avoir des répercussions en cascade sur l'ensemble du système écologique

L'interdépendance des espèces en milieu urbain :

l'exemple du lucane cerf-volant et du chêne
Le lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) (Photo 1), l'un des plus grands coléoptères d'Europe, illustre parfaitement la notion d'interdépendance. Sa reproduction dépend de la présence d'arbres anciens, notamment les chênes. Les larves saproxylophages du lucane se développent pendant plusieurs années dans le bois mort en décomposition ou sénescent, un habitat de plus en plus rare en ville en raison de l'entretien trop intensif des espaces verts. Sans arbres anciens ni bois mort, l'espèce ne peut plus se reproduire, entraînant un déclin local. Or, ce coléoptère joue un rôle essentiel dans la dégradation du bois mort, favorisant ainsi le recyclage des nutriments dans le sol et la régénération des arbres. Cette interdépendance montre l'importance de préserver des îlots de vieux boisements en milieu urbain pour maintenir la diversité biologique et les cycles écologiques.



Les trames écologiques : assurer la continuité des milieux

Les trames écologiques constituent un maillage vital permettant aux êtres vivants de circuler, se nourrir et se reproduire dans un environnement de plus en plus artificialisé. En ville comme en milieu rural, les espèces ont besoin de continuités écologiques pour survivre (Figure 2). Par exemple, les haies et les friches servent de refuges aux hérissons, tandis que les rivières permettent aux poissons et amphibiens de se déplacer entre leurs zones de reproduction et d'alimentation. Sans ces corridors, les populations animales et végétales s'isolent, entraînant une diminution de la biodiversité et un déséquilibre des écosystèmes. Face à la fragmentation des habitats, plusieurs trames écologiques ont été définies pour maintenir et restaurer les corridors de biodiversité.

- **La trame verte :** elle regroupe les milieux terrestres favorables à la faune et la flore (forêts, prairies, parcs, jardins, haies...)
- **La trame bleue :** elle concerne les écosystèmes aquatiques (rivières et leurs affluents, zones humides, étangs et réseaux de mares) et permet le déplacement des espèces inféodées à l'eau
- **La trame noire :** elle vise à réduire la pollution lumineuse, qui perturbe les espèces nocturnes comme les chauves-souris, les amphibiens et les insectes (ex. : suppression de l'éclairage excessif pour préserver les corridors de vol des chauves-souris)
- **La trame brune :** elle englobe les sols vivants et leurs micro-organismes, essentiels au cycle de la matière organique. L'artificialisation des sols (bétonisation, imperméabilisation) appauvrit cet écosystème et réduit la fertilité des espaces verts urbains

SCHÉMATISATION DE LA NOTION DE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE (D'APRÈS ECONAT)

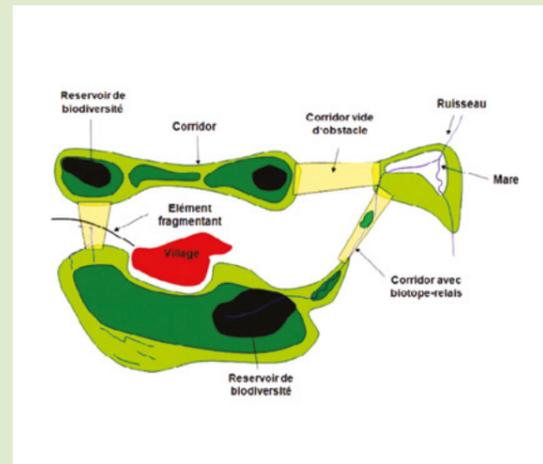


FIGURE 2 : DEFINITION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE, SRCE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

La trame verte et bleue est constituée de toutes les continuités écologiques présentes sur un territoire.

Plusieurs continuités écologiques peuvent se superposer sur un même territoire selon l'échelle d'analyse et les espèces animales ou végétales considérées.

Ces continuités écologiques se composent :

- ✓ **de réservoirs de biodiversité :** zones vitales, riches en biodiversité, où les individus peuvent réaliser tout ou partie de leur cycle de vie ;
- ✓ **de corridors ou de continuums écologiques :** voies de déplacement empruntées par la faune et la flore qui relient les réservoirs de biodiversité. Ils ne sont pas nécessairement linéaires, et peuvent exister sous la forme de réseaux d'habitats discontinus mais suffisamment proches.
- ✓ **de cours d'eau et canaux,** qui jouent à la fois le rôle de réservoirs de biodiversité et de corridors.



D'autres trames peuvent être observées comme par exemple la trame blanche correspondant à une trame pour les espèces sensibles au bruit. De plus, ces trames peuvent être divisées en plusieurs catégories que nous appelons les sous-trame. Pour exemple la trame verte comprend les sous trames :

- Des milieux boisés
- Des milieux culturaux
- Des milieux prairiaux
- Des milieux de pelouses calcicoles
- Etc...

La préservation et la restauration de ces trames permettent de réduire la fragmentation des habitats, assurant ainsi le déplacement et la reproduction des espèces dans un contexte urbain en constante évolution (Figure 3).

SCHÉMA DE CORRIDORS BIOLOGIQUES :

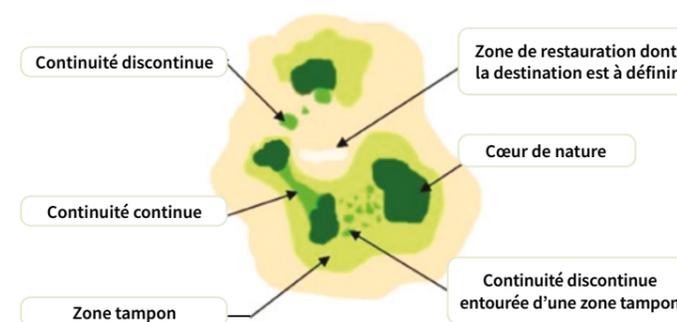


FIGURE 3 : SCHEMA DE CORRIDORS BIOLOGIQUES, NOEUX ENVIRONNEMENT

Notion d'écologie urbaine

La biodiversité urbaine désigne l'ensemble des espèces animales et végétales présentes en milieu urbain, ainsi que leurs interactions avec les infrastructures et les habitants. Souvent méconnue, elle joue pourtant un rôle fondamental dans l'équilibre écologique des villes et dans le bien-être des populations. Contrairement aux milieux naturels, la ville est un écosystème fragmenté et artificialisé, soumis à des contraintes comme la pollution, l'urbanisation et l'îlot de chaleur urbain. Pourtant, de nombreuses espèces parviennent à s'y adapter. On distingue plusieurs types de milieux favorables à la biodiversité :

- Les espaces verts (parcs, jardins, boisements urbains) qui offrent des refuges pour la faune et la flore ;
- Les friches et terrains vagues, riches en espèces pionnières et en insectes pollinisateurs ;
- Les cours d'eau et zones humides urbaines qui hébergent une biodiversité aquatique précieuse ;
- Le bâti, qui peut servir de support à des espèces comme les hirondelles, les moineaux domestiques, les pigeons bisets, les chauves-souris ou certaines plantes rupicoles.

A retenir : une espèce peut occuper plusieurs habitats différents au cours de son cycle de vie : site d'habitat, site de nourrissage, site de reproduction (exemple des oiseaux migrateurs...) peuvent être différents.



Les services écosystémiques rendus par la biodiversité urbaine

La présence de biodiversité en ville procure de nombreux bénéfices écologiques et sociaux, appelés services écosystémiques. Ceux-ci sont regroupés en trois grandes catégories : services d’approvisionnement, services de régulation et services culturels.

Services d’approvisionnement (biens fournis par les écosystèmes)

- **Production d’oxygène par les plantes, sans lequel nos formes de vie actuelles ne peuvent survivre**
- **Production alimentaire urbaine** : les potagers et vergers urbains fournissent fruits, légumes et plantes aromatiques, favorisant une agriculture de proximité
- **Ressources naturelles** : certaines espèces végétales urbaines, comme les plantes médicinales, peuvent être utilisées en pharmacopée traditionnelle
- **Stockage du carbone** : les arbres et espaces végétalisés absorbent le CO₂, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique

Services de régulation (régulation des processus naturels)

- **Régulation thermique et réduction des îlots de chaleur urbains** : les arbres et les espaces verts apportent de l’ombre et rafraîchissent l’air par évapotranspiration
- **Dépollution de l’air** : certaines espèces végétales, comme les lichens et les arbres feuillus, captent les particules fines et les polluants atmosphériques
- **Épuration de l’eau** : les zones humides urbaines filtrent les polluants et améliorent la qualité de l’eau en retenant les sédiments et les substances toxiques
- **Régulation des espèces susceptible d’occasionner des dégâts sur les activités humaines : des prédateurs naturels, comme les chauves-souris (qui consomment plusieurs milliers de moustiques par nuit) ou les mésanges (qui régulent les populations de chenilles processionnaires), limitent la prolifération de certaines espèces de ce type, pouvant parfois être envahissantes.**
- **Préservation des sols et lutte contre l’érosion** : les racines des plantes fixent le sol, limitant ainsi l’érosion et favorisant l’infiltration de l’eau

Services culturels (bénéfices immatériels pour les populations humaines)

- **Bien-être et santé mentale** : la proximité avec des espaces verts réduit le stress, l’anxiété et favorise l’activité physique
 - **Valeur esthétique et cadre de vie** : un environnement végétalisé améliore l’attractivité des quartiers et le confort des habitants
 - **Éducation et sensibilisation** : la biodiversité urbaine offre des opportunités d’apprentissage à travers des jardins pédagogiques, des sciences participatives et des observatoires citoyens
 - **Patrimoine et identité locale** : certaines espèces végétales ou animales sont emblématiques d’une ville et participent à son identité écologique
- La préservation et le renforcement de ces services écosystémiques sont donc essentiels pour construire des villes plus résilientes, durables et agréables à vivre.**

Préservation de la biodiversité

L’état de la biodiversité et son effondrement

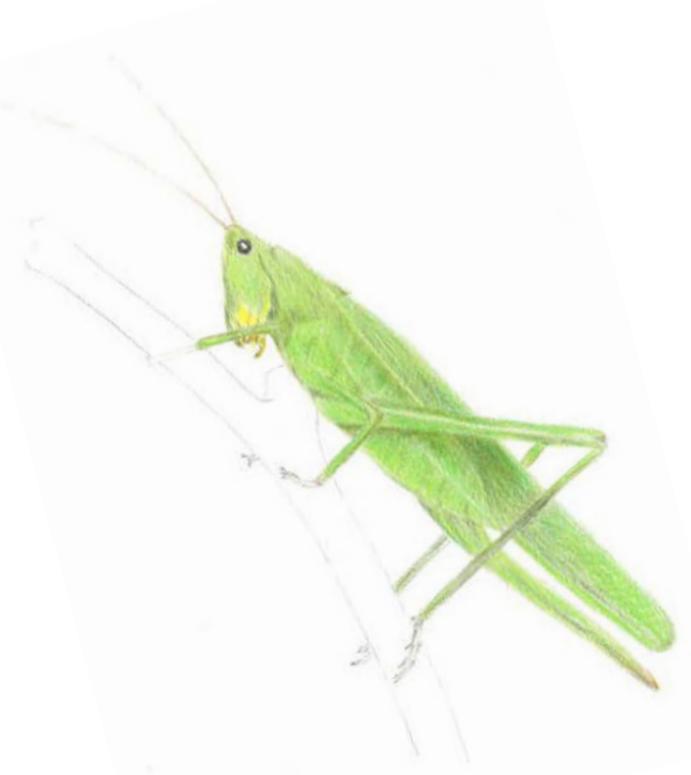
La biodiversité connaît un déclin sans précédent à l’échelle mondiale, marqué par une extinction massive des espèces. Selon les estimations scientifiques, environ 1 million d’espèces sont menacées de disparition, et les taux d’extinction sont 100 à 1 000 fois supérieurs au rythme naturel. Cet effondrement résulte principalement des activités humaines, qui altèrent profondément les écosystèmes. L’urbanisation croissante, la déforestation, l’agriculture intensive et l’artificialisation des sols détruisent et fragmentent les habitats. Parallèlement, le changement climatique modifie les conditions de vie des espèces, les forçant à migrer ou à s’adapter à des rythmes trop rapides. La pollution (plastiques, pesticides, métaux lourds) et l’introduction d’espèces exotiques envahissantes accentuent encore ces pressions. En milieu urbain, bien que certaines espèces s’adaptent, la disparition des trames écologiques et l’homogénéisation des paysages réduisent drastiquement la diversité des espèces et leurs interactions. Face à cet effondrement, la préservation de la biodiversité devient un enjeu majeur pour maintenir l’équilibre des écosystèmes et les services qu’ils nous rendent.

Causes de l’effondrement

L’effondrement de la biodiversité est un phénomène complexe déclenché par plusieurs facteurs interconnectés. Ces causes, principalement liées aux activités humaines, entraînent une perte massive d’espèces et de diversité génétique, menaçant l’équilibre des écosystèmes. Voici les grandes causes identifiées :

La destruction des habitats

La déforestation, l’urbanisation, l’agriculture intensive et l’industrialisation entraînent la disparition des habitats naturels. Les écosystèmes comme les forêts, les zones humides et les récifs coralliens sont particulièrement vulnérables. La fragmentation des habitats (par exemple, les routes ou les constructions) empêche les espèces de se déplacer et de se reproduire, isolant les populations et réduisant leur capacité à survivre.



CONOCEPHALE GRACIEUX

Le changement climatique

Le changement climatique modifie les conditions environnementales (température, précipitations, saisons), perturbant les cycles de vie des espèces. Il peut provoquer des migrations forcées, mais aussi rendre certaines zones inadaptées à la vie des espèces locales, le changement climatique étant trop rapide pour que les espèces s’adaptent. De plus, le réchauffement climatique menace des habitats sensibles comme les glaciers ou les zones polaires, mettant en danger des espèces adaptées à ces milieux.

La pollution

La pollution de l’air, de l’eau et des sols a un impact dévastateur sur les écosystèmes. Les polluants chimiques, comme les pesticides, les métaux lourds, ou les plastiques présents dans les océans, peuvent être toxiques pour les espèces. De plus, la pollution lumineuse perturbe les comportements de certaines espèces, notamment chez les animaux nocturnes et les oiseaux migrateurs.

L'exploitation excessive des ressources naturelles

L'exploitation non durable des ressources naturelles (eau, bois, énergie, produits agricoles, minerais...), telles que la surpêche, l'exploitation forestière, la chasse illégale et l'extraction minière, détruit les habitats et menace directement la survie de nombreuses espèces. Cela conduit à une réduction des populations et peut entraîner l'extinction de certaines espèces en raison de la surexploitation.

Les espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes (comme certaines plantes, animaux ou insectes non originaires d'un écosystème) peuvent perturber les chaînes alimentaires et nuire aux espèces locales. Elles ont souvent des capacités de reproduction rapides et s'adaptent facilement à de nouveaux environnements, devenant ainsi des concurrentes ou des prédateurs des espèces indigènes, ce qui peut conduire à leur extinction.

Les maladies émergentes

L'émergence de maladies infectieuses provenant d'animaux domestiques ou d'autres espèces peut décimer des populations entières. Par exemple, des pathogènes tels que le champignon aquatique *Batrachochytrium dendrobatidis* ont entraîné un déclin massif des populations d'amphibiens dans le monde entier. Le comportement humain, notamment le commerce illégal d'animaux et la déforestation, facilite la propagation de ces maladies.

L'agriculture intensive et l'usage des produits chimiques

L'agriculture industrielle et l'utilisation de pesticides, d'engrais chimiques et d'herbicides affectent non seulement la faune et la flore locales, mais appauvrissent également la biodiversité du sol, provoquent le déclin des pollinisateurs et oiseaux en milieux agricoles, la pollution des eaux, des impacts sur la santé humaine et l'insécurité alimentaire. La monoculture, par exemple, réduit la diversité des plantes et rend les écosystèmes plus vulnérables aux pestes et aux maladies. Cette technique appauvrit les sols et ils se retrouvent moins perméables afin de laisser passer l'eau et les nutriments.

L'artificialisation des sols

L'artificialisation des sols en milieu urbain, causée par la construction de routes, de bâtiments et d'infrastructures, entraîne la disparition des habitats naturels. Cette transformation rend les sols imperméables, empêchant le développement de la vie souterraine comme les vers de terre, les insectes ou les micro-organismes essentiels à l'équilibre des écosystèmes. La perte de ces espèces perturbe les chaînes alimentaires et fragilise la biodiversité urbaine.

Le classement de l'UICN : un indicateur du risque d'extinction

Les classements de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et les réglementations françaises et européennes permettent de hiérarchiser les menaces et d'agir pour la protection des espèces. En Île-de-France, où la pression humaine est forte, ces outils sont essentiels pour préserver une biodiversité urbaine et périurbaine déjà très fragilisée. L'UICN établit une classification mondiale des espèces en fonction de leur état de conservation. Cette liste rouge évalue le risque d'extinction des espèces et est utilisée comme un outil de référence pour guider les politiques de préservation (Figure 4). Elle comporte neuf niveaux de classification :

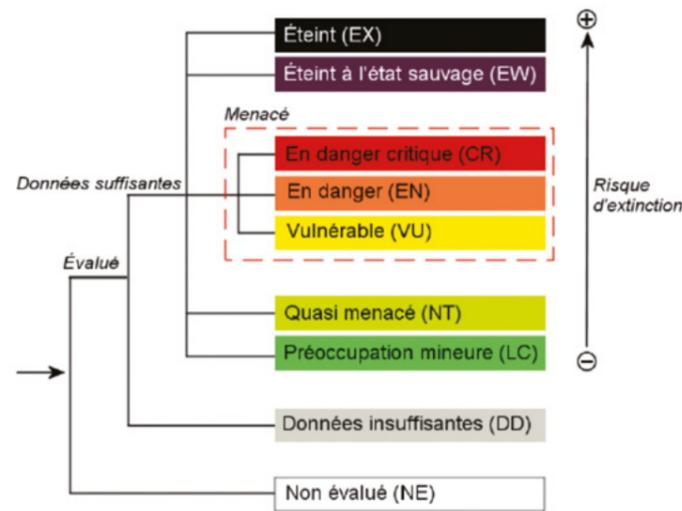


FIGURE 4 : STRUCTURE DES CATEGORIES DE LA LISTE ROUGE DE L'UICN, UICN, 2019

Cette classification est déclinée à l'échelle mondiale, européenne, nationale et régionale, permettant d'adapter les stratégies de conservation aux enjeux locaux. Ces listes sont régulièrement mises à jour et concernent la plupart des groupes d'animaux et de plantes.

Les protections réglementaires en France et en Île-de-France

En France, les espèces menacées bénéficient de protections légales. Par exemple, certaines sont protégées par des arrêtés ministériels, interdisant leur destruction, capture ou commercialisation. Ces statuts de protection peuvent être nationaux ou régionaux. Effectivement, en Île-de-France, la biodiversité est particulièrement fragilisée par l'urbanisation. Certaines espèces bénéficient donc de protections renforcées en raison des particularités écologiques et de la pression urbaine. D'autres espèces, bénéficient d'une protection indirecte grâce aux réserves naturelles, sites Natura 2000, etc., où les habitats sont préservés pour maintenir des populations saines.



PHOTO 2 : CHEVECHE D'ATHENA (ATHENE NOCTUA), THIBAUT RIVIERE

Notion de patrimonialité

Une espèce patrimoniale est une espèce considérée comme ayant une valeur particulière en raison de son intérêt écologique, scientifique, culturel ou esthétique. Cette valeur la rend particulièrement digne d'attention et de protection dans le cadre des politiques de conservation, qu'elles soient locales, régionales, nationales ou internationales. Plusieurs critères existent pour définir la patrimonialité d'une espèce :

Rareté ou menace de disparition

Une espèce est souvent désignée patrimoniale lorsqu'elle est menacée (inscription sur les listes rouges de l'UICN) et/ou présentant un niveau de rareté et/ou protégée par des arrêtés de protection (ministériels ou régionaux). Dans une moindre mesure, le statut d'espèce patrimoniale peut aussi être accordé à une espèce à valeur symbolique ou culturelle ou à une espèce connue comme ayant un rôle important dans le maintien des écosystèmes.

Exemple : La Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) en Île-de-France

La Chevêche d'Athéna (Photo 2) est une espèce patrimoniale en raison de son statut menacé. En France, elle est inscrite sur les listes des espèces protégées, car elle fait face à un déclin significatif, principalement dû à la perte de ses habitats de reproduction (les vieux arbres et les bâtiments agricoles). En raison de sa rareté, la chouette chevêche bénéficie d'une protection stricte, avec des mesures de conservation dans les espaces naturels sensibles et les zones Natura 2000.

Spécificité écologique

Certaines espèces sont considérées comme patrimoniales parce qu'elles jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes (Espèces clefs de voûte) ou qu'elles sont indicatrices de la santé d'un habitat ou d'un écosystème (espèces bioindicatrices).



PHOTO 3 : TRITON CRETE (TRITURUS CRISTATUS), THOMAS CHESNEL

Exemple : Le Triton crêté (*Triturus cristatus*) en Île-de-France

Le Triton crêté (Photo 3) est une espèce indicatrice de la qualité des milieux aquatiques. En Île-de-France, il est présent dans certaines zones humides et marécageuses, mais sa population est en déclin en raison de l'assèchement des marais, de la pollution de l'eau et de la destruction de ses habitats naturels. Cette espèce est donc patrimoniale, car elle joue un rôle essentiel dans la régulation des populations d'insectes aquatiques et constitue un indicateur de la santé des écosystèmes aquatiques. Des actions de protection et de restauration des zones humides ont été mises en place pour préserver cette espèce.

Valeur symbolique ou culturelle

Certaines espèces ont une valeur patrimoniale en raison de leur lien historique, culturel ou spirituel avec les populations locales.



PHOTO 4 : CIGOGNE NOIRE (CICONIA NIGRA), ADEV ENVIRONNEMENT, HLP

Exemple : La Cigogne noire (*Ciconia nigra*) en Île-de-France

La Cigogne noire (Photo 4) est une espèce patrimoniale non seulement en raison de son statut menacé mais aussi pour sa valeur symbolique et culturelle. En Île-de-France, elle est associée à des paysages traditionnels, notamment dans certaines forêts et zones rurales de la région. La présence de la cigogne noire est perçue comme un symbole de la biodiversité sauvage et de la qualité des habitats naturels. Cette espèce, au rôle important dans le contrôle des populations de petits animaux, est étroitement liée à la tradition paysanne et à la gestion durable des terres. Sa conservation renforce également l'identité culturelle de certaines régions rurales.

Vitry, Ville engagée pour la nature



Des récompenses et labels obtenus par la ville de Vitry-sur-Seine dès 2008

- **2008** : Label Zéro Phyto (sauf espaces à contraintes), Action Phyt'Eaux Cités
- **2013** : 3^{ème} Trèfle Phyt'Eaux Cités
- **2015** : 3^{ème} Label Zéro Phyto 100% Bio (Place au niveau national des villes de plus de 30 000 habitants)
- **2016** : 4^{ème} Trèfle Phyt'Eaux Cités : Passage au zéro phyto sur l'ensemble des espaces publics.
- **2017** : 4^{ème} place des Villes à la pointe des techniques d'entretien des espaces verts (Observatoire des Villes Vertes de France)
- **2018** : Label Terre Saine : pour l'arrêt des produits phytosanitaires, de biocontrôle et la mise en place de méthodes alternatives.
- **2019** : Label ville de miel pour son miel local et ses actions de protection de la biodiversité
- **2020** : Observatoire des villes vertes : Pour les villes pionnières dans l'abandon des produits phyto
- **En 2020** : objectif fixé de la mise en place d'un ABC sur la commune de Vitry-sur-Seine.
- **2021-2024** : Territoire engagé pour la Nature : Pour l'ensemble des actions de planification, aménagement, gestion et sensibilisation autour de la biodiversité.
- **2025** : Candidature au renouvellement de la labélisation « Territoire engagé »

Les actions menées pour la mise en place d'un ABC à Vitry-sur-Seine

- Les diagnostics écologiques sur 10 sites de la commune par le Bureau d'étude Biodiversita grâce à des subventions de la région Île-de-France ;
- Les diagnostics écologiques sur 6 secteurs de la commune par le bureau OGE dans le cadre d'études écologiques pour le projet de la Métropole du Grand Paris ;
- Les diagnostics dans 18 jardins privés au sein de la commune de Vitry-sur-Seine ;
- Des protocoles de sciences participatives sur la biodiversité depuis 2018 tant pour les équipes municipales que pour les scolaires.

Les actions de sensibilisation et d'animation autour de la biodiversité mises en place par la ville de Vitry-sur-Seine

Des réunions, animations et conférences ont été organisées par la ville sur le thème de la nature et de la biodiversité (Figure 5).



FIGURE 5 : ILLUSTRATIONS DES ANIMATIONS AUTOUR DE LA BIODIVERSITE SUR LA COMMUNE DE VITRY-SUR-SEINE

Pourquoi un ABC ?

La ville de Vitry-sur-Seine a initié la démarche de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) dans une volonté claire de mieux comprendre et préserver la biodiversité qui cohabite sur son territoire. Ce projet s'inscrit dans un contexte où les impératifs réglementaires liés à la conservation de la nature deviennent de plus en plus cruciaux, en particulier dans un environnement urbain en perpétuelle évolution. La commune de Vitry-sur-Seine, soucieuse de son rôle en tant qu'acteur local de la transition écologique, cherche ainsi à répondre aux exigences légales nationales et européennes qui imposent une gestion durable des espaces naturels, tout en intégrant la biodiversité dans les projets d'aménagement urbain.

L'ABC a pour objectif principal de dresser un état des lieux détaillé de la faune, de la flore et des habitats présents sur la commune, afin de mieux comprendre les dynamiques écologiques en place et d'identifier les zones sensibles à préserver ou à restaurer. En parallèle, cette démarche permettra à la ville de répondre à des obligations réglementaires telles que celles imposées par les directives de la Convention de Berne, les zones Natura 2000 ou encore les arrêtés ministériels de protection des espèces. Ces contraintes légales exigent une identification précise des espèces protégées et des actions adaptées pour éviter la dégradation des habitats naturels et garantir la conservation de la biodiversité sur le long terme.

Au-delà des impératifs légaux, la Ville souhaite également sensibiliser ses habitants et les acteurs locaux à l'importance de la nature en ville, afin de favoriser une cohabitation harmonieuse entre urbanisme et biodiversité. L'implication citoyenne, à travers des actions de découverte, de suivi et de préservation, est au cœur de ce projet. L'objectif final est de mettre en place une gestion cohérente des espaces verts et des corridors écologiques, tout en respectant les prescriptions réglementaires, pour faire de la ville de Vitry-sur-Seine un modèle de ville durable et résiliente. En combinant connaissance, sensibilisation et action concrète, la ville cherche à assurer une intégration harmonieuse de la nature dans le quotidien de ses habitants, tout en contribuant activement à la préservation du patrimoine naturel au niveau local et national.

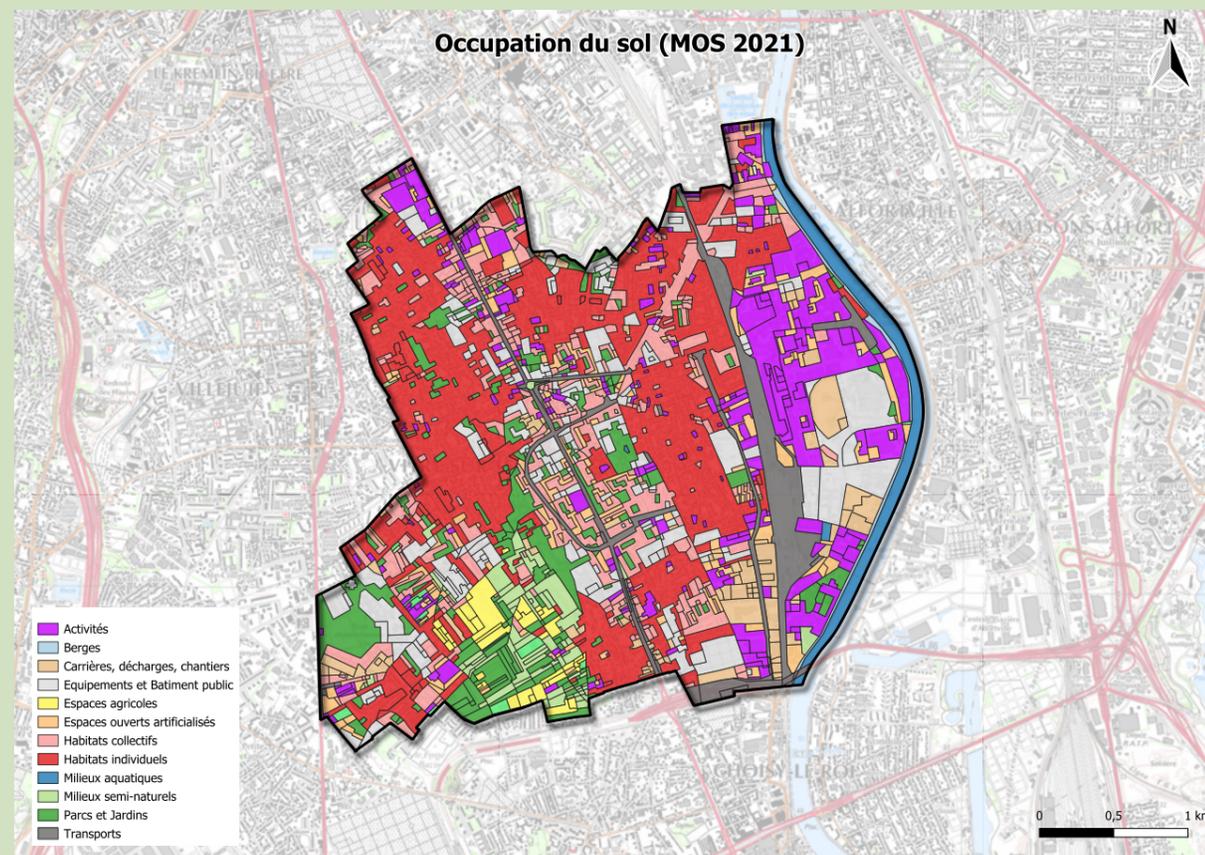
Plusieurs actions permettent de maintenir et développer la biodiversité urbaine comme par exemple :

- Aménager des continuités écologiques (trames vertes et bleues) pour favoriser les déplacements des espèces
- Végétaliser l'espace urbain en privilégiant des essences locales et adaptées
- Poursuivre et accentuer la gestion écologique des espaces verts (fauchage tardif, interdiction des pesticides, préservation de la biodiversité, etc.)
- Sensibiliser les habitants et les acteurs locaux pour favoriser une cohabitation harmonieuse avec la nature
- La biodiversité urbaine représente ainsi un enjeu majeur pour les villes de demain, corrélant résilience écologique et qualité de vie.

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Occupation du sol

Le paysage de Vitry se compose majoritairement d'habitats individuels, notamment sur sa moitié nord-ouest. Malgré le caractère urbain de ces zones, des micro-habitats d'intérêt, notamment pour les insectes, y sont présents. C'est sur la moitié sud-ouest de Vitry que les habitats les plus propices à la biodiversité se concentrent, avec une part importante de parcs, jardins et divers milieux dits semi-naturels. La façade est se distingue quant à elle par une forte présence de zones industrielles en activité ainsi que divers équipements publics. Un corridor écologique majeur traverse cette zone, un tronçon de la Seine.



Zonages écologiques

La France possède plusieurs dispositifs pour préserver sa biodiversité, dont les espaces protégés et les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

Les Espaces Protégés, qui bénéficient d'une protection réglementaire :

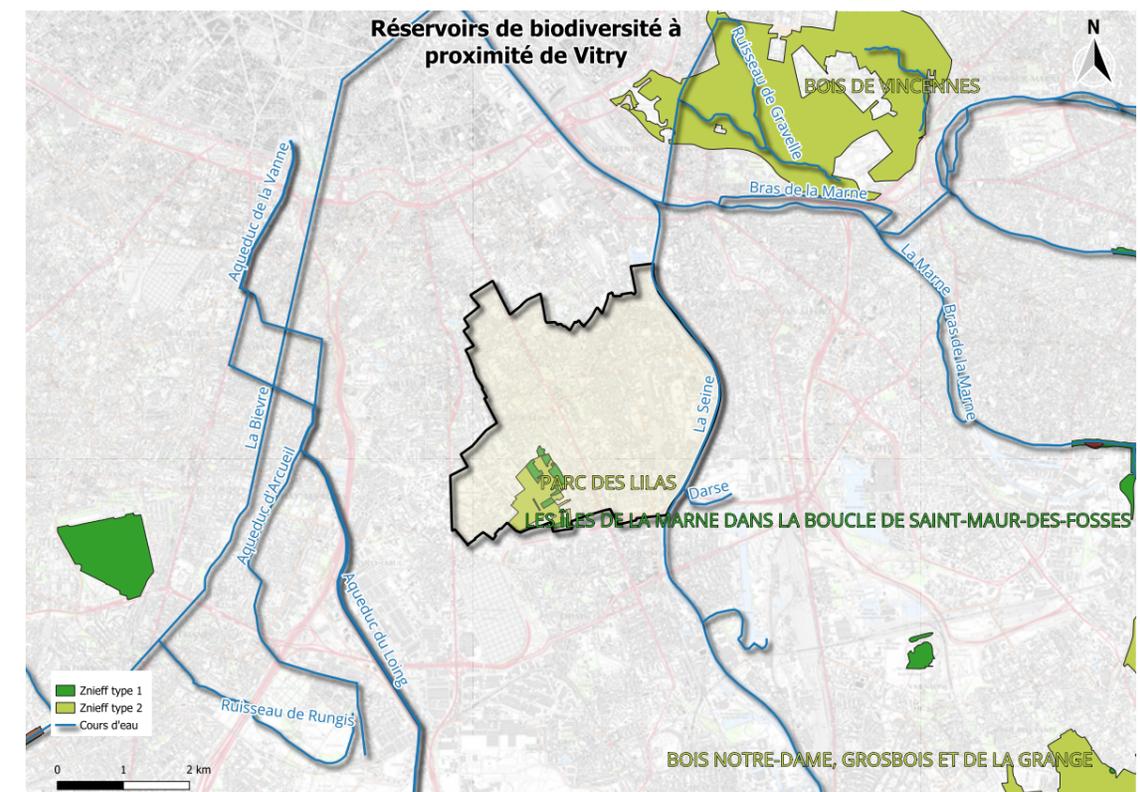
- **Parcs nationaux :** Espaces naturels préservés avec un cœur de parc à protection stricte (Écrins, Cévennes...).
- **Parcs naturels régionaux (PNR) :** Territoires conciliant protection et développement durable (Morvan, Vercors...).
- **Réserves naturelles :** Zones de protection stricte de la faune et de la flore, nationales ou régionales (Camargue, Scandola...).
- **Sites Natura 2000 :** Réseau européen protégeant des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Les ZNIEFF : un outil d'inventaire qui identifie des zones riches en biodiversité mais n'impose pas de réglementation.

- **ZNIEFF de type I :** Petits sites abritant des espèces rares ;
- **ZNIEFF de type II :** Zones plus vastes jouant un rôle écologique majeur.

Les ZNIEFF servent d'outil d'aide à la décision pour l'aménagement du territoire, complétant les espaces protégés pour mieux préserver la biodiversité. La commune de Vitry ne présente aucune zone protégée mais abrite deux Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) notables.

Les ZNIEFF sont parties prenantes un programme créé en 1982 par le ministère de l'Environnement et pilotées par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Il s'agit d'un recensement des secteurs qui présentent un fort potentiel écologique et/ou biologique. Ces zones sont définies à la suite d'inventaires naturalistes nationaux et exhaustifs, validés par le MNHN et le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), qui met en avant la présence d'espèces déterminantes. Cette liste d'espèces déterminantes est élaborée principalement par le MNHN et les CSRPN et concernent des espèces remarquables selon plusieurs critères tels que la rareté, le degré de menace, le statut de protection, l'endémisme, etc. Les ZNIEFF constituent un moyen de hiérarchisation des enjeux du patrimoine naturel qui s'appuie sur une bonne connaissance du territoire. Elles représentent un outil d'aide à la décision dans le cadre d'aménagement du territoire et de création de réserves naturelles.



ZNIEFF de Type 1 : Prairies et friches au parc des Lilas

La ZNIEFF regroupe 11 entités qui sont les secteurs de plus fort intérêt écologique. Ces entités correspondent à des « prairies mésophiles de fauche » fragmentaires et à des friches (« friches denses des bermes à Armoise commune et Tanaïs » parfois enrichies d'une végétation des « friches calcaires ou calcaro-sableuses après abandon des cultures »). Les fauches régulières de ces prairies ou friches ont banalisé la végétation. Cependant, la mise en place d'un plan de gestion (fauche tardive, pâturage extensif) par le Conseil Général devrait permettre de

retrouver la diversité spécifique de ces milieux. La présence d'anciennes pépinières et le semis de mélanges fleuris, le long des voies de déplacement, rend difficile l'attribution d'un intérêt patrimonial à certaines espèces. Malgré le contexte urbain, la faune garde un caractère champêtre qu'il convient de préserver au mieux. Le site abrite ainsi plusieurs espèces d'oiseaux qui ont disparu de Paris et de la proche banlieue.

ESPECES DETERMINANTES ZNIEFF 110030006

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE
Autres insectes	<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse
Lépidoptères (papillons de jour)	<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'Alcée
	<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil
Orthoptères (criquets, sauterelles)	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	Criquet marginé
	<i>Metriopectera roeselii</i>	Decticelle bariolée
	<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée



PHOTO 5 : MANTE RELIGIEUSE (*MANTIS RELIGIOSA*), ADEV ENVIRONNEMENT



MANTE RELIGIEUSE

ZNIEFF de Type 2 : Parc des Lilas

Le parc, préservé de l'urbanisation, est situé sur le plateau de Vitry-sur-Seine. Il est localisé sur d'anciennes carrières de gypse, ce qui l'a rendu inconstructible. Ce vaste périmètre regroupe différents espaces : prairies, pâtures, anciennes pépinières en friche, jardins familiaux, zones agricoles, zones délaissées sur les coteaux, décharges sauvages, zones d'installation des gens du voyage, anciennes carrières, parcs urbains... Les milieux naturels les plus remarquables y sont les « prairies mésophiles de fauche » fragmentaires et les friches (« friches denses des bermes à Armoise commune et Tanaïs » parfois enrichies d'une végétation des « friches calcaires après abandon

des cultures »). L'alternance des milieux ouverts et fermés, ainsi que l'hétérogénéité des strates arbustives et herbacées sont favorables à la faune. On trouve ainsi une faune champêtre diversifiée, avec plusieurs espèces qu'il devient très difficile d'observer à aussi faible distance de la capitale. Le Conseil Général du Val-de-Marne, préoccupé par le cadre de vie de son département, travaille sur la protection, la valorisation et le soin de ses espaces verts. Les objectifs du plan de gestion (fauche tardive, pâturage extensif) mis en place par le Conseil Général sont de valoriser les milieux naturels. Ces espaces joueront un rôle d'accueil des habitants du département mais aussi des classes, des centres de loisirs ou des associations.

ESPÈCES DÉTERMINANTES ZNIEFF 2 – 110030001 – PARC DES LILAS

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE
Autres insectes	<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse
Mammifères	<i>Meles meles</i>	Blaireau européen
Lépidoptères (papillons de jour)	<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'Alcée
	<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil
Orthoptères (criquets, sauterelles)	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	Criquet marginé
	<i>Metriopectera roeselii</i>	Decticelle bariolée
	<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée



PHOTO 6 : DEMI-DEUIL (*MELANARGIA GALATHEA*), ADEV ENVIRONNEMENT



ÉCAILLE CHINOISE

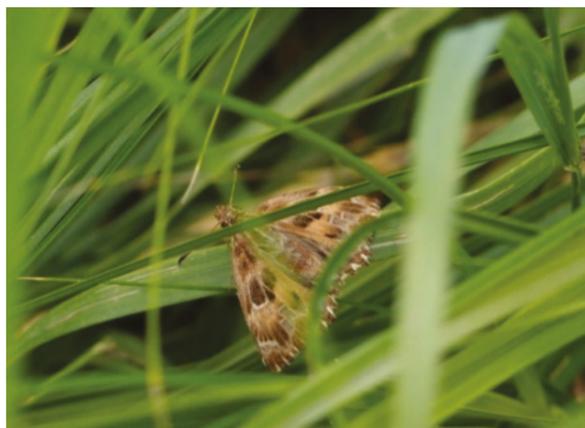


PHOTO 7 : HESPERIDE DE L'ALCEE (CARCHARODUS ALCEAE), ADEV ENVIRONNEMENT



PHOTO 8 : BLAIREAU EUROPEEN (MELES MELES), PIXABAY

Réservoirs de biodiversité et corridors échelle régionale

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT) et le Conseil régional d'Île-de-France ont adopté le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) le 21 octobre 2013 (arrêté préfectoral n°2013294-0001). Étant le garant de la mise en place de la trame verte et bleue à l'échelle régionale, il doit pouvoir être en mesure d'identifier les différentes entités qui composent la trame verte et bleue, hiérarchiser les enjeux régionaux de préservation de ces continuités écologiques à l'aide d'un plan d'action stratégique, et enfin proposer des outils adaptés pour les opérations de restauration et

préservation des continuités écologiques. Le SRCE est un document cadre qui oriente les stratégies et les projets des collectivités territoriales, de l'Etat, et qui s'impose à eux dans un contexte de prise en compte. De fait, le SDRIF, les SCoT, PLU, etc., doivent prendre en compte les préconisations du SRCE au cours de leur élaboration ou révision. Pratiquement, il identifie à partir de 4 sous-trames représentant les principaux habitats naturels franciliens (sous-trame boisée, sous-trame herbacée, sous-trame grande culture, sous-trame milieux aquatiques et corridors humides) les réservoirs de biodiversité, les principaux corridors à préserver ou restaurer, ainsi que les obstacles et points de fragilité. Le SRCE d'Île-de-France offre une lecture régionale priorisée des secteurs d'intervention ou des actions prioritaires à décliner localement.

Le Parc des Lilas est identifié comme un réservoir de biodiversité. Il a donc la valeur d'espace « source ». Par ailleurs, le SRCE identifie une liaison « d'intérêt écologique en contexte urbain » par la coulée verte depuis La Bièvre. Le territoire de Vitry-sur-Seine se place en élément charnière de ces continuités au regard de sa position géographique vis-à-vis de La Seine. Vitry-sur-Seine doit être le lien pour rétablir une continuité depuis La Bièvre à l'ouest jusqu'à la Forêt de la Grange à l'est.

TVB Echelle locale, focus sur les parcs avec Cartographies

Parc Frédéric Joliot-Curie

Situé au cœur de Vitry-sur-Seine, le parc Joliot-Curie (Photo 9) constitue un espace vert majeur pour la ville. Il offre une diversité de milieux favorables à la faune et à la flore locales, tout en jouant un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité urbaine.

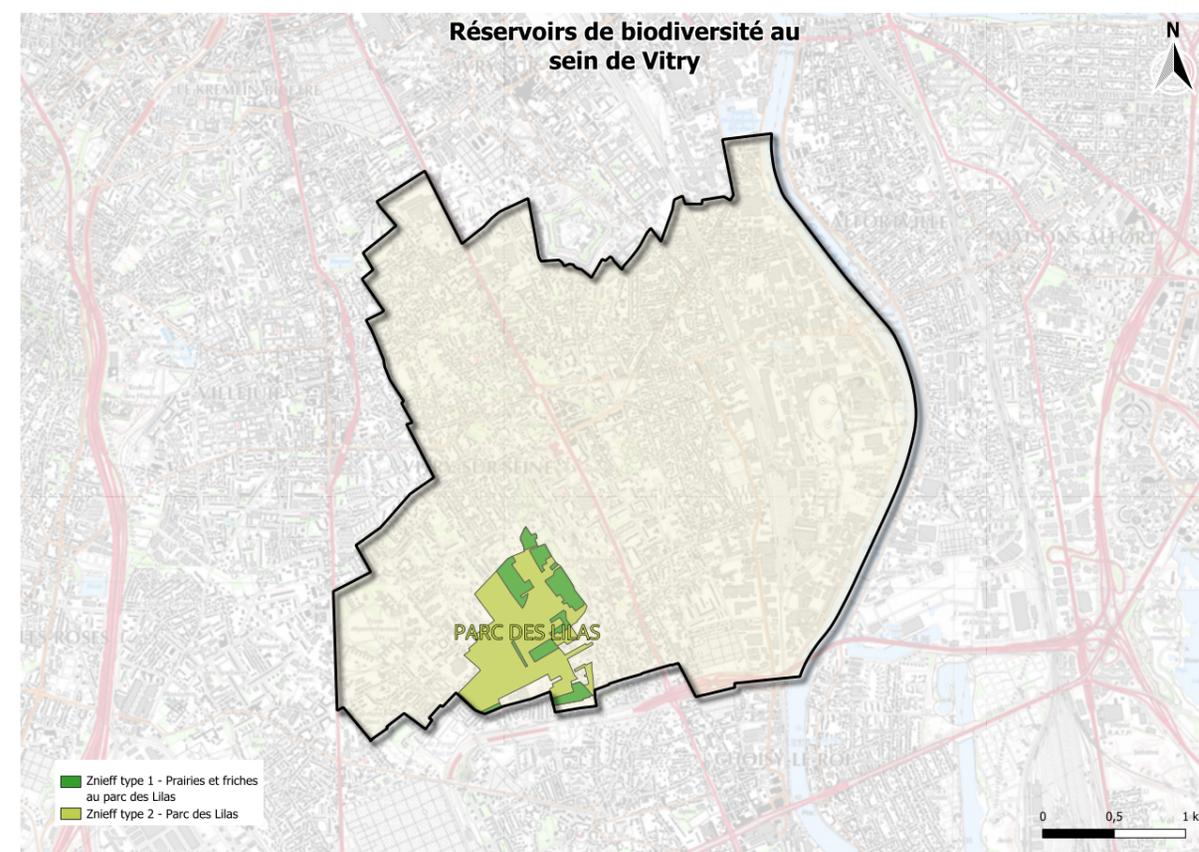
Au parc Joliot-Curie, deux habitats aquatiques ont été créés grâce à la renaturation du bassin et de la source de la Petite-Saussaie en 2020 : il s'agit de l'habitat « cours d'eau et plantations ornementales » et de l'habitat « phragmitaies ». Ces deux habitats accueillent une faune et une flore bien spécifiques et contribuent à la diversité du vivant à Vitry. Les phragmitaies, caractérisées par la présence de roseaux, offrent un refuge à de nombreux insectes, amphibiens et oiseaux, tandis que le cours d'eau restauré permet le développement de végétaux aquatiques et favorise la circulation des espèces.



PHOTO 9 : PARC JOLIOT CURIE, VILLE DE VITRY-SUR-SEINE

En plus de ces milieux aquatiques, le parc comprend des espaces arborés, des prairies et des haies, qui renforcent la diversité des habitats disponibles. Ces éléments favorisent la présence de nombreux pollinisateurs, d'oiseaux et de petits mammifères, jouant ainsi un rôle clé dans l'équilibre écologique du territoire.

Grâce à ces aménagements, le parc Joliot-Curie illustre l'importance de la gestion écologique des espaces verts en milieu urbain. Il constitue un exemple de renaturation réussie, permettant de concilier cadre de vie agréable et préservation de la biodiversité.



Berges de Seine

Les berges de Seine à Vitry-sur-Seine constituent un corridor écologique majeur, reliant différents milieux naturels et favorisant la circulation des espèces. Cet espace, à la transition entre l'eau et la terre, accueille une grande diversité d'habitats propices au développement de la faune et de la flore locales. Ces milieux abritent notamment des zones de végétation rivulaire (liée aux rivières), essentielles pour la stabilisation des berges et la filtration des eaux. Elles offrent également un refuge à de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes et de mammifères. Parmi les espèces remarquables observées, le Hibou moyen-duc a été recensé (Photo 10), témoignant de la richesse écologique du site. Ce rapace nocturne, discret et sensible aux perturbations, trouve dans cet environnement arboré un habitat favorable à sa reproduction et à son repos.

En plus de leur rôle écologique, les berges (Photo 11) jouent un rôle clé dans l'adaptation de la ville aux enjeux climatiques, en favorisant la rétention d'eau et en contribuant au rafraîchissement urbain. Leur préservation et leur gestion écologique participent ainsi à la protection de la biodiversité tout en offrant aux habitants un espace naturel propice à la détente et à la sensibilisation à l'environnement.

Jardins familiaux du Coteau

Les Jardins familiaux du Coteau constituent un espace semi-naturel unique à Vitry-sur-Seine, où se mêlent habitats agricoles, horticoles et domestiques cultivés. Ce type de milieu, façonné par l'activité humaine, joue un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité en ville.

Grâce à la diversité des cultures, à la présence de haies, de zones enherbées et de petits abris, ces jardins offrent des conditions idéales pour de nombreuses espèces animales. Parmi elles, le Hérisson d'Europe trouve refuge sous les tas de bois, les feuilles mortes ou dans les parcelles peu entretenues, où il peut se nourrir d'insectes, de vers et de petits invertébrés. La Pipistrelle commune, une des plus petites chauves-souris d'Europe, profite quant à elle de la richesse en insectes nocturnes pour s'alimenter. Elle trouve gîte dans les cavités des arbres, sous les toitures ou dans les cabanes de jardin.

Ces jardins familiaux, en plus de leur fonction nourricière et sociale, participent donc activement au maintien de corridors écologiques en ville. Leur gestion respectueuse de l'environnement et la préservation de leurs micro-habitats renforcent leur rôle dans la protection de la biodiversité locale.



HIBOU MOYEN-DUC



PHOTO 10 : HIBOU MOYEN-DUC JUVENILE (ASIO OTUS), THIBAUT RIVIERE



PHOTO 11 : BERGES DE SEINE, VILLE DE VITRY-SUR-SEINE



CONOCEPHALE GRACIEUX



PHOTO 12 : CONOCEPHALE GRACIEUX (RUSPOLIA NITIDULA), ADEV ENVIRONNEMENT

Les Prairies du Fort

Les Prairies du Fort forment un espace naturel remarquable à Vitry-sur-Seine, caractérisé par des milieux ouverts dominés par des herbacées, des mousses et des lichens. Ce type d'habitat, relativement rare en milieu urbain, joue un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité en offrant des conditions favorables à de nombreuses espèces animales et végétales.

Le site des Prairies du Fort correspond à d'anciens jardins familiaux, le site est actuellement en travaux afin de le rendre accessible aux habitants avec une ouverture prévue à l'été 2025. L'ouverture de cet espace permettra de combiner qualité de vie et préservation de la biodiversité.

Ces prairies accueillent notamment l'Écaille chinée (Photo 13), un papillon nocturne facilement reconnaissable à ses ailes noires zébrées de blanc et à son revers rouge vif. Espèce affectionnant les milieux ouverts et riches en fleurs sauvages, elle contribue activement à la pollinisation. Autre espèce remarquable, le Conocéphale gracieux (Photo 12), une sauterelle verte au corps élancé et aux longues antennes, trouve dans ces prairies un habitat idéal pour se nourrir et se reproduire.



PHOTO 13 : ECAILLE CHINEE (EUPLAGIA QUADRIPUNCTARIA), ADEV ENVIRONNEMENT

En favorisant la présence d'insectes, ces prairies soutiennent également toute une chaîne alimentaire incluant oiseaux, petits mammifères et chauves-souris. Leur préservation et leur gestion écologique sont essentielles pour maintenir la diversité du vivant et garantir le bon fonctionnement des écosystèmes locaux.

Square Jean-Martin

L'agriculture urbaine développée dans le square repose sur des aménagements adaptés, tels que des potagers collectifs et des cultures en bacs. Ces dispositifs permettent de produire des fruits, légumes et plantes aromatiques en circuit court, tout en favorisant le lien social et l'éducation à l'environnement.

En plus de son intérêt alimentaire et pédagogique, l'agriculture urbaine joue un rôle écologique majeur. Les cultures diversifiées et l'absence de produits phytosanitaires favorisent la présence de pollinisateurs, tels que les abeilles et les papillons, tout en constituant un refuge pour de nombreuses espèces animales. Le Square Jean-Martin (Photo 14) illustre ainsi l'importance des espaces verts urbains dans la transition écologique et le développement durable des villes. Son aménagement en faveur de l'agriculture urbaine en fait un lieu de sensibilisation et d'expérimentation au service des habitants et de la biodiversité locale.



PHOTO 14 : SQUARE JEAN-MARTIN LORS DE L'INAUGURATION DE SON POTAGER, VILLE DE VITRY-SUR-SEINE

Les pavillons avec jardin

Les pavillons avec jardin, lorsqu'ils sont végétalisés, constituent des espaces précieux pour la biodiversité urbaine. En offrant des habitats variés, tels que des massifs fleuris, des haies, des arbres et des plantes en pots, ces jardins servent de refuges à de nombreuses espèces animales, notamment des oiseaux, des insectes et des petits mammifères.

Les jardins végétalisés créent des corridors écologiques qui facilitent la circulation des espèces d'un espace à un autre, permettant ainsi le maintien de la diversité biologique en milieu urbain. Les oiseaux trouvent des points d'alimentation et de nidification, tandis que les insectes, tels que les abeilles et les papillons, peuvent s'y nourrir et se reproduire. Les petits mammifères, quant à eux, bénéficient de zones de cachette et de ressources alimentaires. Il est également possible d'y rencontrer des mares, qui sont des habitats précieux pour les amphibiens. Ces petits plans d'eau permettent aux grenouilles, tritons et autres espèces aquatiques de se reproduire et de se développer, tout en contribuant à l'équilibre écologique du jardin.

La présence de ces jardins sur une grande partie de Vitry-sur-Seine constitue donc un atout majeur pour la ville. Ils participent activement à la préservation de la biodiversité locale tout en améliorant la qualité de vie des habitants, en apportant des espaces de verdure et de détente. En outre, ces jardins contribuent à la régulation du climat urbain en offrant de l'ombre, en réduisant les îlots de chaleur et en participant à la gestion des eaux pluviales.

Exploradôme et autres toitures végétalisées sur bâtiments municipaux

La végétalisation des toitures du musée de l'Exploradôme, comme celle de certains autres bâtiments communaux, représente un aménagement en faveur de la durabilité et de la sensibilisation à l'environnement. Végétaliser les toitures permet de réaliser plusieurs bénéfices, tant écologiques qu'économiques.

Les toitures végétalisées offrent un refuge à diverses espèces végétales et animales, en particulier des insectes pollinisateurs tels que les abeilles, les papillons et les bourdons, contribuant ainsi à la biodiversité urbaine. La végétalisation permet de réguler les températures urbaines, en réduisant l'effet d'îlot de chaleur. En été, les toitures végétalisées absorbent une partie de la chaleur et réduisent le besoin en climatisation des bâtiments. Les plantes absorbent l'eau de pluie, limitant ainsi le ruissellement et la surcharge des réseaux d'assainissement, tout en participant à la purification de l'air. En plus de ses avantages écologiques, une toiture végétalisée offre un espace esthétique et apaisant pour les habitants comme pour les usagers du bâtiment.

Parc du Coteau - Marcel Rosette

Le Parc du Coteau - Marcel Rosette présente une végétation mellifère et un rucher municipal. L'installation de ruches dans ce parc permet de remplir plusieurs objectifs :

- **Renforcer la biodiversité locale : en favorisant la pollinisation, les abeilles contribuent à la reproduction des plantes sauvages et cultivées, soutenant ainsi la faune et la flore du parc.**
- **Sensibiliser le public à l'importance des pollinisateurs : des ateliers pédagogiques et des visites pourraient être organisés pour informer les habitants sur le rôle des abeilles et les enjeux liés à leur préservation.**
- **Encourager une production locale de miel : le rucher municipal valorise les ressources florales du parc tout en sensibilisant les habitants aux circuits courts et à l'apiculture.**



CAMOMILLE ROMAINE



Square Henri de Vilmorin

Le Square Henri de Vilmorin (Photo 16), un espace arboré au cœur de Vitry-sur-Seine, fait l'objet d'un projet d'aménagement visant à améliorer son utilisation tout en préservant ses valeurs écologiques. Ce projet prévoit de scinder l'espace disponible en deux parties distinctes, chacune ayant une vocation spécifique. La première partie, située à l'entrée du square, côté rue Henri de Vilmorin, sera dédiée à l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants. Cet espace offrira un lieu sécurisé et convivial. La seconde partie du square sera consacrée à la biodiversité et aura vocation à devenir une réserve de biodiversité au sein de cet îlot urbain, au sein de Vitry-sur-Seine. Ce projet vise à concilier l'usage public du square avec la préservation de la biodiversité, en offrant un cadre de vie agréable tout en soutenant la diversité biologique de Vitry-sur-Seine.



PHOTO 15 : SITE LEMERLE VETTER, ADEV ENVIRONNEMENT

Terrain Lemerle Vetter

Le site de l'avenue Lemerle Vetter (Photo 15), avec une superficie de près de 33 hectares, présente des caractéristiques écologiques remarquables. Son emplacement et sa taille en font un espace de grande valeur pour la biodiversité à Vitry-sur-Seine. Ce terrain accueille une prairie mésophile qui constitue un habitat favorable à une grande variété d'invertébrés. La prairie sert également de refuge à d'autres espèces typiques des milieux ouverts et semi-ouverts, comme certains oiseaux qui y trouvent à la fois de la nourriture et des espaces de reproduction. Par ailleurs, des boisements plus ou moins clairs couvrant certaines parties du site, offrent des zones de nidification et des ressources alimentaires pour l'avifaune. Depuis le début de l'année 2025, le site est utilisé afin de mettre en place une agriculture urbaine respectueuse de l'environnement par le développement d'une agriculture se basant sur les techniques de l'agroforesterie et de la permaculture. Ces méthodes d'agriculture permettront de concilier production végétale et préservation de la biodiversité. Es diagnostics de biodiversité réguliers permettront le suivi de la biodiversité sur le site.



PHOTO 16 : SQUARE HENRI DE VILMORIN, ADEV ENVIRONNEMENT

Groupe scolaire Henri Wallon

Depuis 2015, une parcelle du site du Groupe scolaire Wallon fait l'objet d'un écopâturage par des moutons, une méthode de gestion innovante et bénéfique pour la biodiversité urbaine. Le site se compose de petits espaces de pelouse urbaine, avec des plantations ornementales. Quelques zones de hautes herbes concentrent une riche diversité pour l'entomofaune, attirant divers insectes qui contribuent à l'équilibre écologique du site. Le pâturage favorise un entretien naturel du terrain, en créant un équilibre entre la végétation et la faune. La présence des moutons est bénéfique pour la biodiversité, en soutenant la présence d'insectes et de pollinisateurs. Ces derniers attirent des prédateurs naturels comme les oiseaux et les chauves-souris, contribuant à une dynamique écologique positive.

Cimetière nouveau

Le Cimetière Nouveau, situé en contexte urbain, bénéficie depuis 2016 d'un plan pluriannuel d'aménagement, pour donner suite à l'abandon des produits phytosanitaires. Cette évolution des pratiques de gestion est favorable à la biodiversité et contribue à transformer ce lieu en un espace naturel propice à l'accueil de nombreuses espèces.

Le site présente de petits espaces herbacés ras, ainsi que des parterres d'espèces ornementales, créant une diversité de milieux. Plusieurs alignements d'arbres, notamment des marronniers, traversent le cimetière et jouent un rôle essentiel pour la faune locale. Ces alignements sont particulièrement bénéfiques pour les chauves-souris, qui utilisent ces arbres pour leurs déplacements, ainsi que pour les oiseaux et chauves-souris, qui y trouvent des sites de nidification et des gîtes. Des bandes fleuries, composées principalement d'espèces horticoles, contribuent également à la richesse floristique du site, attirant une faune pollinisatrice et créant un environnement agréable pour les insectes. Les cheminements enherbés, quant à eux, favorisent l'expression d'un cortège floristique plus naturel, enrichissant davantage la biodiversité du lieu.

Réserve de biodiversité Landrieux

La Réserve Foncière de Landrieux est une petite parcelle d'environ 1 000 m², qui a été sanctuarisée. Cette réserve de biodiversité est située en contexte urbain et est fermée au public. Elle se compose de deux milieux distincts : une partie prairiale et une partie boisée. La zone boisée abrite quelques beaux sujets d'arbres, qui servent de gîtes pour les chauves-souris et de sites de nidification pour les oiseaux. Les bois morts au sol, laissés volontairement suite à des abattages sécuritaires, favorisent également les cortèges d'espèces saproxylophages, qui se nourrissent de matière végétale en décomposition, contribuant ainsi à la régénération de l'écosystème local.

Arbres remarquables et alignements d'arbres

Vitry-sur-Seine possède une richesse arboricole notable, avec 87 arbres remarquables et environ 22 kilomètres d'alignements d'arbres. Ces arbres jouent un rôle essentiel dans l'amélioration du cadre de vie urbain, en apportant des bienfaits écologiques, esthétiques et environnementaux.

Les arbres remarquables sont des spécimens d'une taille, d'une forme ou d'une espèce particulière, souvent âgés ou rares. Ils constituent des éléments naturels précieux, non seulement pour leur valeur patrimoniale, mais aussi pour leur rôle dans la régulation du climat urbain. Ces arbres favorisent la biodiversité en offrant des habitats et des ressources alimentaires à de nombreuses espèces animales, notamment des oiseaux, des insectes et des petits mammifères.

Les alignements d'arbres, quant à eux, sont des rangées d'arbres plantées le long des routes, dans les parcs ou autour des espaces publics. Avec leurs 22 kilomètres d'alignements, ces arbres forment des corridors écologiques qui permettent aux espèces de se déplacer et de se nourrir tout en améliorant la qualité de l'air et en réduisant les îlots de chaleur.

METHODOLOGIE

L'état des lieux de la biodiversité s'appuie sur un ensemble de données provenant de plusieurs sources complémentaires. Il commence par une analyse de la bibliographie existante, qui inclut des études, des rapports et des cartographies déjà réalisés sur la faune, la flore et les habitats de Vitry. À cela s'ajoute la réalisation d'inventaires de biodiversité, avec des observations directes sur le terrain et des protocoles de sciences participatives, impliquant parfois les citoyens. Ces inventaires fournissent des informations actualisées sur la présence des espèces, leur répartition et leur abondance.

Historique des inventaires

TITRE	AUTEUR	DATE DE PUBLICATION
Diagnostic écologique – Les Jardins du Fort Vitry-sur-Seine (94)	Biodiversita : Florent Yvert, Amandine Douillard, Raphaël Zumbiehl, Pierre Rivallin	Décembre 2017
Portrait de la biodiversité vitriote dans le cadre des 24H de la biodiversité Vitry-sur-Seine (94)	Biodiversita : Florent Yvert, Benoit de Freitas, Bleuenn Coatanroch, Amandine Douillard	Juillet 2020 : V1
ZAC Gare Ardoines – Diagnostic faune-flore 4 saisons	Trans Faire, Ecogée et Micro-entreprise – Lauryne De Rycke, Philippe Beros, Nathalie Cauliez, Etienne Cormieux, Hugo Meunier	Mars 2022
Diagnostic écologique sur 10 sites de la commune de Vitry-sur-Seine (94)*	Biodiversita – Florent Yvert, Benoit de Freitas, Bleuenn Coatanroch, Amandine Douillard	Janvier 2023
Etude chauves-souris Vitry-sur-Seine (94)	Biodiversita : Amandine Douillard	Janvier 2023
Audit des pratiques de gestion des espèces végétales exotiques envahissantes à Vitry-sur-Seine	Fredon Île-de-France – Contact sur la présentation : Nolwenn Levallant	2023
Atlas de biodiversité communale sur la commune de Vitry-sur-Seine (94)	OGE : Olivier Labbaye, Nathan Lavaux, Luc Berger, Maxime Rambaud	Juin 2024
Diagnostic écologique – Square Henri de Vilmorin et terrain Avenue Lemerle Vetter Vitry-sur-Seine (94)	ADEV Environnement : Robin WOLFSBERGER, Florian PICAUD	Août 2024

* Sites : Groupe scolaire Wallon, Sente des Lilas, Espace Rabelais, Cimetière nouveau, Ancien cimetière, Square Youri Gagarine, Projet Berges de Seine, Réserve de Biodiversité Landrieux, Prairies du Fort.

En plus de ces études et diagnostics écologiques entrepris explicitement pour l'ABC de la ville de Vitry-sur-Seine, d'autres données provenant d'autres sources ont pu être rassemblées afin d'alimenter la base de données de la ville et avoir un regard plus global sur la biodiversité vitriote. Effectivement les données de trois protocoles de recherche de l'Agence régionale de la biodiversité d'Île-de-France (ARB) ont pu être récupéré à savoir :

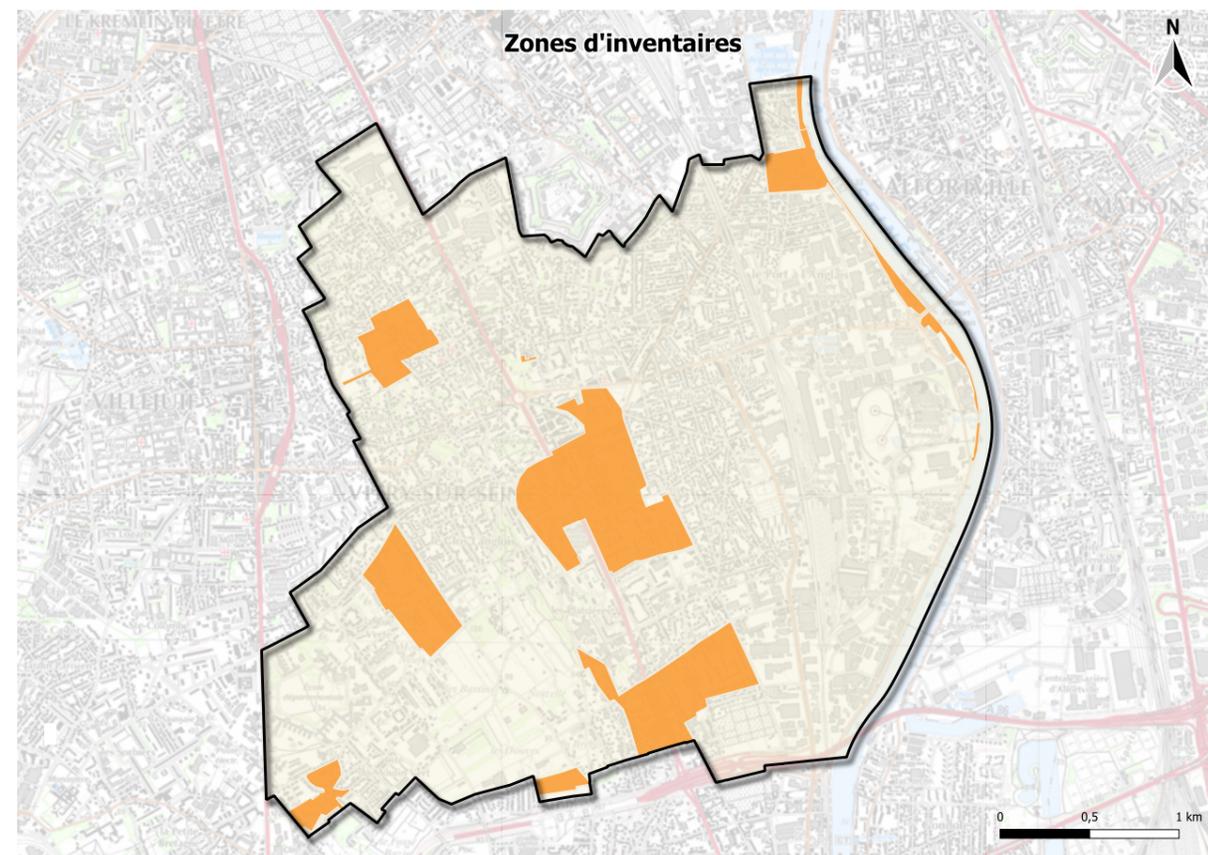
- **BiSEAU :**
Etude sur la biodiversité et les services écosystémiques en Agriculture urbaine
- **GROOVES :**
Etude de la biodiversité sur les toits végétalisés
- **SEMOIRS :**
Etude des services écosystémiques rendus par les micros-fermes urbaines et leurs sols

Enfin des données provenant de plateformes de partage d'observations naturalistes ont pu être récupéré via l'outil GéoNature Île-de-France. Cette plateforme est alimentée par les naturalistes indépendants, les citoyens, les associations de protection de la nature et tout autre personne ou structure s'intéressant à la biodiversité.

Méthodologie sensu-stricto-naturaliste des inventaires

Flore

La méthode d'inventaire floristique repose sur un inventaire quantitatif visant à recenser un maximum d'espèces présentes sur les différents sites choisis à Vitry. Elle s'appuie sur un relevé progressif réalisé à la volée, où chaque nouvelle espèce observée est notée afin d'établir une liste complète de la végétation. Les choix des sites ont permis d'expertiser un large panel d'habitat présent sur Vitry.



Une attention particulière est portée aux espèces exotiques envahissantes, patrimoniales et remarquables, qui sont géoréférencées pour assurer leur suivi à long terme. Pour chaque espèce, plusieurs informations sont relevées, notamment :

- **Le nombre d'individus observés**
- **Son statut sur liste rouge (UICN) national et régional**
- **Son niveau de protection**
- **Sa déterminance ZNIEFF**
- **Sa rareté**

La notion de rareté repose sur le Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France, édité par le CBNBP et le MNHN, qui classe les espèces selon différents degrés :

- **Très rare**
- **Rare**
- **Assez rare**
- **Peu commune**
- **Assez commune**
- **Commune**
- **Très commune**

Chiroptères

L'inventaire des chauves-souris a été réalisé durant la période d'élevage des jeunes, en prospectant les gîtes potentiels (arbres, bâtiments, cavités) à l'aide d'une lampe torche et d'une caméra endoscopique. Chaque observation a été géolocalisée, notamment à l'église Saint-Germain et dans certains bâtiments publics.

L'analyse acoustique a combiné deux méthodes :

- Détection active avec un détecteur Pettersson D240X couplé à un enregistreur ZOOM H2N, permettant une écoute en temps réel et l'analyse des sons enregistrés avec le logiciel Batsound®. Des transects pédestres ont été réalisés en début de nuit pour identifier l'activité des chauves-souris.
- Détection automatique avec des enregistreurs passifs positionnés stratégiquement, notamment le long du canal, enregistrant sur une nuit complète. Les fichiers sons ont été analysés avec les logiciels LupasRename, Kaléidoscope et le classificateur TADARIDA du Muséum national d'Histoire naturelle.

Les conditions météorologiques ont été optimales pour garantir la fiabilité des données, et quatre carrés de suivi Vigiechiro ont été créés pour le traitement des enregistrements.

Avifaune

Indice Kilométrique d'Abondance (IKA) : Protocole mouvant permettant de répertorier l'avifaune via contact visuel ou auditif. Toute espèce contactée est notée. Ce protocole peut être réalisé tout au long de l'année afin d'inventorier l'avifaune nicheuse (printemps et été), l'avifaune en migration (début du printemps et automne) et l'avifaune hivernante (hiver).
Indice Ponctuel d'Abondance (IPA) : Mise en place de points d'écoute et d'observation de l'avifaune de 20 minutes en période de reproduction et lors de matinées favorables aux oiseaux (pas de pluie, ni de vent). Ces IPA ont été répartis en fonction des habitats naturels inventoriés au préalable. L'ensemble des espèces vues/entendues sont notées avec leurs localisations précises. Des observations opportunistes peuvent être notées en complément.

Mammifères (hors chiroptères)

Protocole visant à rechercher des traces de présence de mammifères au printemps et en été. Les traces de présence permettent d'identifier les espèces tout en géolocalisant les observations. Autrement les observations des mammifères pour l'ABC de Vitry a été de fait de manière opportuniste.



PLANTAIN LANCÉOLÉ



PHOTO 17 : PYRALE DE L'ARMOISE (*OSTRINIA NUBILALIS*) SUR DRAP BLANC, ADEV ENVIRONNEMENT

Entomofaune

Protocole de relevé cherchant l'exhaustivité en fonction des habitats naturels identifiés lors de journées favorables à l'observation des insectes, une attention particulière est donnée aux milieux favorables (zones de prairies, zones humides, lisières de boisements et haies). Les insectes ont pu être capturés de manière temporaire afin de faciliter leur identification grâce à un filet entomologique. Ce protocole concerne l'ensemble de l'entomofaune mais est principalement centré sur les papillons (lépidoptères), les libellules (odonates), les criquets et les sauterelles (orthoptères).

Protocole d'identification des papillons de nuit (lépidoptères) lors de soirées/nuits avec des conditions météorologiques favorables (nuits chaudes, sans pluie et sans vent). Ce protocole consiste à tendre un drap blanc sur lequel une source lumineuse est projetée afin d'attirer les insectes nocturnes permettant de les photographier et les identifier.

Vous souhaitez contribuer aux connaissances de la biodiversité sur le territoire de Vitry-sur-Seine et ailleurs ?

Suivez ce petit formulaire et envoyez vos données sur le site de SPIPOLL



PROTOCOLE SPIPOLL :

Relevé photographique des insectes pollinisateurs visitant une fleur ou un massif floral. Toute espèce contactée est notée et photographiée.

Spipoll - Suivi photographique des insectes pollinisateurs

www.spipoll.org

COMMENT PARTICIPER ?



FIGURE 6 : ETAPES POUR PARTICIPER AU PROTOCOLE SPIPOLL - SOURCE : SPIPOLL.ORG

Autres taxons

Concernant les autres taxons, les données proviennent d'observations opportunistes. Aucun protocole spécifique n'a été mis en place.

RÉSULTATS

Récapitulatif par taxon

FLORE

On ne possède pas la localisation précise des espèces d'intérêt recensées par Biodiversita, mais il reste possible de les pointer approximativement, car on connaît au moins les sites où elles apparaissent.

En ce qui concerne la flore, 640 espèces ont été recensées. Parmi ces espèces, 36 sont considérées comme patrimoniales, dont :

- 10 espèces bénéficient d'un statut de protection ;
- 4 espèces classées Vulnérable à l'échelle régionale ;
- 1 espèces classées En Danger à l'échelle régionale ;
- 1 espèces classées Quasi-menacées à l'échelle régionale ;
- 19 espèces rares dans la région.



GÉRANIUM POURPRE



OBSERVATEUR	NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	HABITAT	A VITRY	PROTECTION**	ZNIEFF	STATUT LISTE ROUGE FRANCE*	STATUT LISTE ROUGE IDF*	RARETÉ RÉGIONAL
Biodiversita	Guimauve officinale	Althaea officinalis L., 1753	Bord des eaux	Cimetière nouveau	-	-	LC	LC	Assez Rare
Biodiversita	Amélanchier	Amelanchier ovalis Medik., 1793	Bordures de forêt/haies	Sente des Lilas	R	Oui	LC	NT	Très Rare
OGE	Brome à deux étamines	Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzevelev, 1963	Prairies sèches/chemins	Voir cartographie	-	-	LC	LC	Assez Rare
OGE	Brome des toits	Anisantha tectorum (L.) Nevski, 1934	Bords de routes/friches	Voir cartographie	-	-	LC	LC	Assez Rare
OGE	Aristolochie clématite	Aristolochia clematitis L., 1753	Bordures de forêt/ruisseaux	Voir cartographie	-	-	LC	LC	Rare
GéoNature	Marguerite de la Saint-Michel	Aster amellus L., 1753	Pelouses sèches	-	N	-	LC	RE	-
GéoNature	Souci des champs	Calendula arvensis L., 1763	Cultures/jachères	-	-	-	LC	NT	-
GéoNature	Calépine irrégulière	Calepina irregularis (Asso) Thell., 1905	Friches/cultures	-	-	-	LC	EN	-
Biodiversita	Daphné bois-gentil	Daphne mezereum L., 1753	Bordures de forêt/haies	Sente des Lilas	R	Oui	LC	EN	Très Rare
OGE	Diploxe à feuilles ténues	Diploxis tenuifolia (L.) DC., 1821	Chemins/friches/pelouses sèches	Voir cartographie	-	-	LC	LC	Assez Rare
GéoNature	Bruyère vagabonde	Erica vagans L., 1770	Landes atlantiques	-	R	-	LC	RE	-
GéoNature	Falcaire commune	Falcaria vulgaris Bernh., 1800	Cultures/jachères	-	R	Oui	LC	VU	Très Rare

*LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacée, VU : Vulnérable, EN : En Danger, CR : En Danger Critique d'extinction, RE : Régionalement Eteint, DD : Manque de Données, NA : Non Applicable.

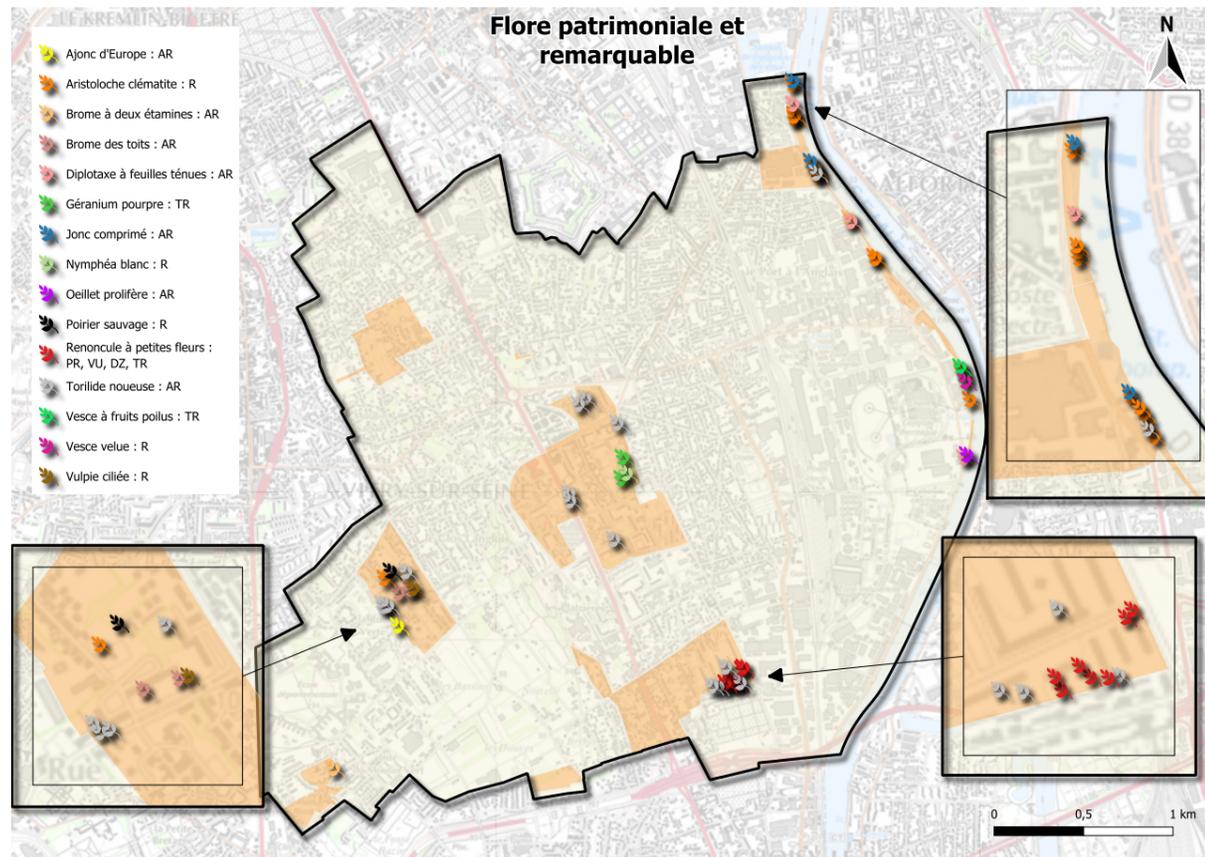
**R : régional, N : national

OBSERVATEUR	NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	HABITAT	A VITRY	PROTECTION**	ZNIEFF	STATUT LISTE ROUGE FRANCE*	STATUT LISTE ROUGE IDF*	RARETÉ RÉGIONAL
GéoNature	Fumeterre de Vaillant	Fumaria vaillantii Loisel., 1809	Champs cultivés	-	-	-	LC	VU	-
GéoNature	Gaillet de Paris	Galium parisiense L., 1753	Lisières/sables	-	-	Oui	LC	VU	Rare
OGE	Géranium pourpre	Geranium purpureum Vill., 1786	Friches/jardins abandonnés	Voir cartographie	-	-	LC	LC	Très Rare
Biodiversita	Héliotrope d'Europe	Heliotropium europaeum L., 1753	Ancienne culture	Prairies du Fort	-	-	LC	NT	Rare
OGE	Jonc comprimé	Juncus compressus Jacq., 1762	Prés humides/ruisseaux	Voir cartographie	-	-	LC	LC	Assez Rare
GéoNature	Mélique ciliée	Melica ciliata L., 1753	Pelouses sèches	-	R	-	LC	EN	Extrêmement rare
GéoNature	Nérion laurier-rose	Nerium oleander L., 1753	Ripisylve méditerranéenne	-	N	-	LC	NA	-
OGE	Nymphéa blanc	Nymphaea alba L., 1753	Lacs/étangs/marais	Voir cartographie	-	-	LC	LC	Rare
GéoNature	Ophioglosse répandu	Ophioglossum vulgatum L., 1753	Prairies humides	-	-	Oui	LC	VU	Très Rare
OGE	Oeillet prolifère	Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball, Heywood, 1964	Falaises/terrains secs	Voir cartographie	-	-	LC	LC	Assez Rare
GéoNature	Platanthère à deux feuilles	Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817	Prairies humides	-	-	-	LC	VU	-
Biodiversita	Polystic à frondes soyeuses	Polystichum setiferum (Forssk.) T. Moore ex Woyn., 1913	Sous-bois frais ou humide	Groupe scolaire Wallon	-	Oui	LC	LC	Assez Rare

OBSERVATEUR	NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	HABITAT	A VITRY	PROTECTION**	ZNIEFF	STATUT LISTE ROUGE FRANCE*	STATUT LISTE ROUGE IDF*	RARETÉ RÉGIONAL
GéoNature	Prunier du Portugal	Prunus lusitanica L., 1753	Forêts humides	-	N	-	VU	NA	-
OGE	Poirier sauvage	Pyrus communis subsp. pyraeaster (L.) Ehrh., 1780	Forêts claires/bords de forêts	Voir cartographie	-	-	LC	LC	Rare
OGE	Renoncule à petites fleurs	Ranunculus parviflorus L., 1758	Prairies sèches/champs	Voir cartographie	R	Oui	LC	VU	Très Rare
Biodiversita	Rosier rubigineux	Rosa rubiginosa L., 1771	Bords de chemins/haies	Cimetière nouveau	-	-	LC	LC	Rare
Biodiversita	Framboisier	Rubus idaeus L., 1753	Bordures de forêt/haies	-	-	-	LC	LC	Assez Rare
Biodiversita	Orpin de Bologne	Sedum sexangulare L., 1753	Pelouses sèches calcaires	Ancien cimetière	R	Oui	LC	VU	Très Rare
OGE	Torilide noueuse	Torilis nodosa (L.) Gaertn., 1788	Champs/chemins/friches	Voir cartographie	-	-	LC	LC	Assez Rare
OGE	Ajonc d'Europe	Ulex europaeus L., 1753	Landes/bords de forêts	Voir cartographie	-	-	LC	LC	Assez Rare
OGE	Vesce à fruits poilus	Vicia dasycarpa Ten., 1829	Champs/friches	Voir cartographie	-	-	LC	LC	Très Rare
OGE	Vesce velue	Vicia villosa Roth, 1793	Champs/friches	Voir cartographie	-	-	LC	LC	Rare
OGE	Vulpie ciliée	Vulpia ciliata Dumort., 1824	Prairies sèches/chemins	Voir cartographie	-	-	LC	LC	Rare

*LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacée, VU : Vulnérable, EN : En Danger, CR : En Danger Critique d'extinction, RE : Régionalement Eteint, DD : Manque de Données, NA : Non Applicable.

**R : régional, N : national



Zoom sur la Renoncule à petites fleurs

La Renoncule à petites fleurs (*Ranunculus parviflorus* L., 1758) est une espèce de plante herbacée de la famille des Ranunculaceae, souvent trouvée dans des milieux herbeux et humides.

Cette plante est présente dans toute la France, bien qu'elle soit plutôt rare et localisée dans certaines régions.

Elle préfère les habitats relativement humides, souvent dans les zones de prairies, de marais ou de bordures de ruisseaux. On la rencontre aussi dans des zones de végétation semi-naturelle, comme les prairies sèches, les haies et les friches.

La renoncule à petites fleurs est une plante vivace qui mesure généralement entre 10 et 30 cm de hauteur. Elle présente des feuilles palmées à bordure dentée et des tiges souvent couchées ou rampantes. Ses fleurs, de petite taille, sont généralement jaunes blanchâtres avec un cœur jaune plus vif. Elles se présentent en petits groupes et apparaissent au printemps, entre mars et mai.

En Île-de-France, la renoncule à petites fleurs est une espèce très rare. Elle est protégée et bénéficie d'un statut d'espèce vulnérable en Île-de-France. Cette protection est due à la disparition et à la détérioration de ses habitats naturels, comme les zones humides qui subissent des pressions anthropiques, telles que l'urbanisation, l'agriculture intensive, et le drainage des terres.



PHOTO 18 : RENONCULE A PETITES FLEURS (RANUNCULUS PARVIFLORUS), TELABOTANICA, LILIANE ROUBAUDI

CHIROPTÈRES (LES CHAUVES-SOURIS)

L'analyse acoustique a permis d'identifier avec certitude 6 espèces de chauves-souris, toutes protégées en France et inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitats. Certaines identifications sont incertaines concernant les chiroptères et ne sont pas mentionnées dans le tableau, ces incertitudes concernent le groupe des Murins (*Myotis sp.*). La présence de Murins sur la commune est donc fortement probable.



PIPISTRELLE COMMUNE



PHOTO 19 : SEROTINE COMMUNE (EPTESICUS SEROTINUS), FLORIAN PICAUD



PHOTO 20 : NOCTULE COMMUNE (NYCTALUS NOCTULA), FLORIAN PICAUD

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	PROTECTION	ESPÈCE COMMUNAUTAIRE	STATUT LISTE ROUGE FRANCE*	STATUT LISTE ROUGE ÎLE DE FRANCE*
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Nationale	-	NT	VU
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Nationale	-	NT	NT
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Nationale	-	VU	NT
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Nationale	-	NT	NT
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Nationale	-	NT	NT
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	Nationale	-	LC	LC

*LC : PRÉOCCUPATION MINEURE, NT : QUASI-MENACÉE, VU : VULNÉRABLE, EN : EN DANGER, CR : EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION, RE : RÉGIONALEMENT ÉTEINT, DD : MANQUE DE DONNÉES, NA : NON APPLICABLE.



Marre des moustiques en été ?

Installez des gites à chiroptères sur la façade de votre habitation. Ces gites permettront aux chauves-souris de se reproduire.

Zoom sur la noctule de leisler

La Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*) est la plus petite des 3 noctules connues en France. Protégée sur l'ensemble du territoire, c'est une espèce typiquement forestière qui fréquente aussi bien les massifs de feuillus que les résineux. Sur le site, l'espèce a montré une activité de chasse, au niveau des berges, et de déplacement. Elle a été particulièrement active en seconde partie de nuit, ses gîtes doivent se trouver en dehors de la commune de Vitry. L'espèce a été le plus active sur les berges de la Seine. La Noctule de Leisler reste rare dans le Val-de-Marne, et quasi-menacée d'extinction en France et en Île-de-France.

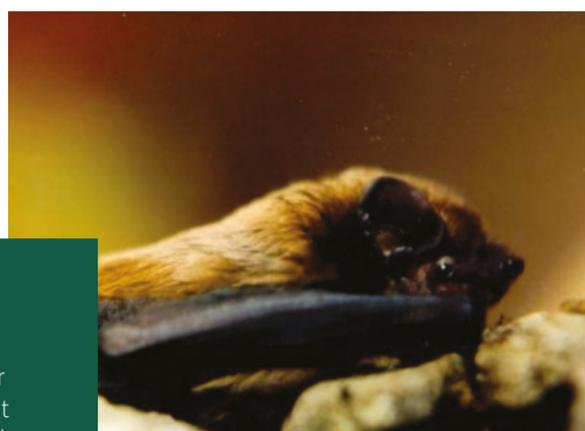


PHOTO 21 : NOCTULE DE LEISLER, WIKI COMMONS, MANUEL WERNER



PHOTO 22 : GITE DE FAÇADE SCHWEGLER MODELE 1FQ, LPO

Une chauve-souris mange environ 10 000 moustiques par nuit ! Plus efficace que les bougies à la citronnelle !

AVIFAUNE (LES OISEAUX)

Les inventaires entrepris sur les oiseaux ont permis de dénombrer 62 espèces.

Parmi ces 62 espèces, 49 sont considérées comme patrimoniales et sont listés ci-dessous.

Une espèce est considérée comme une Espèce Exotique Envahissante (EEE), la Perruche à collier (*Psittacula krameri*).



FAUCON CRÉCERELLE



MOINEAU DOMESTIQUE



PHOTO 23 : ROUEGORGÉ FAMILIER (ERITHACUS RUBECULA), ADEV ENVIRONNEMENT



PHOTO 24 : VERDIER D'EUROPE (CHLORIS CHLORIS), FLORIAN PICAUD



PHOTO 25 : MOINEAU DOMESTIQUE (PASSER DOMESTICUS), CELINE BOUVAIS

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	A VITRY	PROTECTION	ESPÈCE COMMUNAUTAIRE	STATUT LISTE ROUGE FRANCE*	STATUT LISTE ROUGE ÎLE DE FRANCE*
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Parcs et jardins	Nationale	-	LC	NT
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	Milieus humides	Nationale	-	LC	LC
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Parcs et jardins	Nationale	-	LC	NT
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i> Linnaeus, 1766	Milieus ouverts	Nationale	-	LC	LC
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Milieus ouverts	Nationale	-	VU	NT
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758	Ouverts	Nationale	-	LC	LC
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	Forêts	Nationale	-	LC	LC
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Forêts	Nationale	-	LC	LC
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Milieus ouverts	Nationale	-	NT	NT
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Parcs et jardins	Nationale	-	LC	LC
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i> (Linnaeus, 1758)	Milieus ouverts	Nationale	-	LC	NT
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Forêts	Nationale	-	NT	VU

*LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacée, VU : Vulnérable, EN : En Danger, CR : En Danger Critique d'extinction, RE : Régionalement Eteint, DD : Manque de Données, NA : Non Applicable.

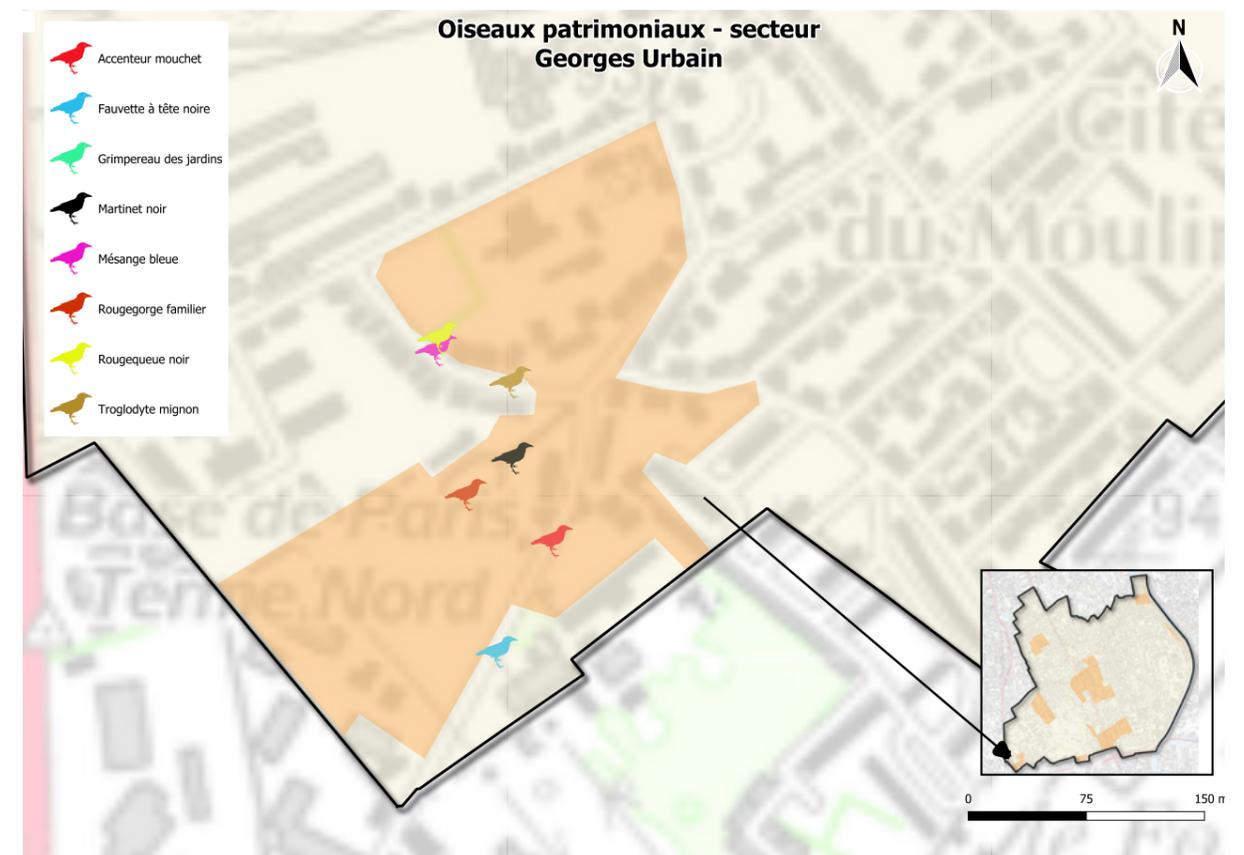
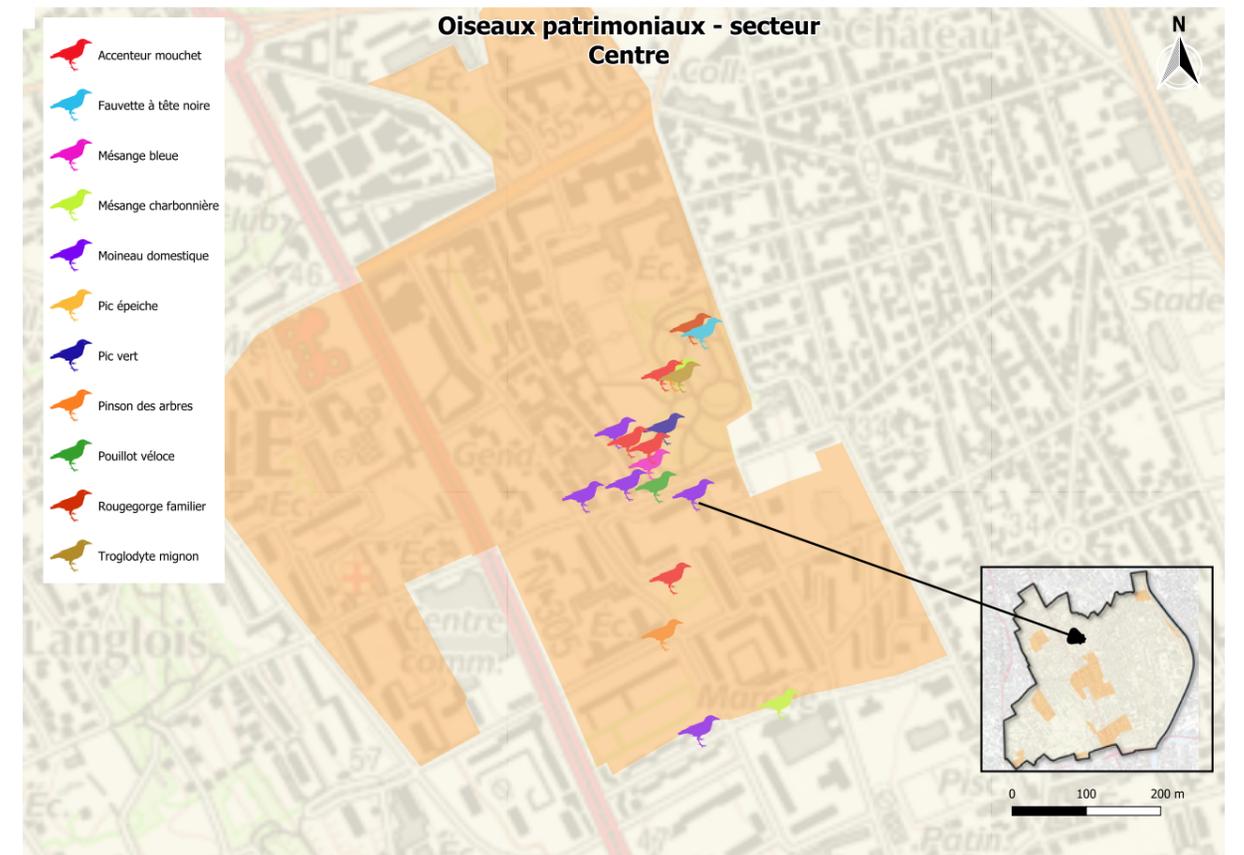
NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	A VITRY	PROTECTION	ESPÈCE COMMUNAUTAIRE	STATUT LISTE ROUGE FRANCE*	STATUT LISTE ROUGE ÎLE DE FRANCE*
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Ouverts	Nationale	-	LC	LC
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Forêts	Nationale	-	NT	VU
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	Parcs et jardins	Nationale	-	VU	EN
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763	Milieux humides	Nationale	-	NT	LC
Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	Milieux humides	Nationale	-	LC	NA
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Milieux humides	Nationale	-	LC	LC
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	Parcs et jardins	Nationale	-	LC	LC
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Milieux ouverts	Nationale	-	LC	LC
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Milieux ouverts	Nationale	-	NT	NT
Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Milieux ouverts	Nationale	-	NT	VU
Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	<i>Hippolaïs polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Parcs et jardins	Nationale	-	LC	NT
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Milieux ouverts	Nationale	-	VU	VU

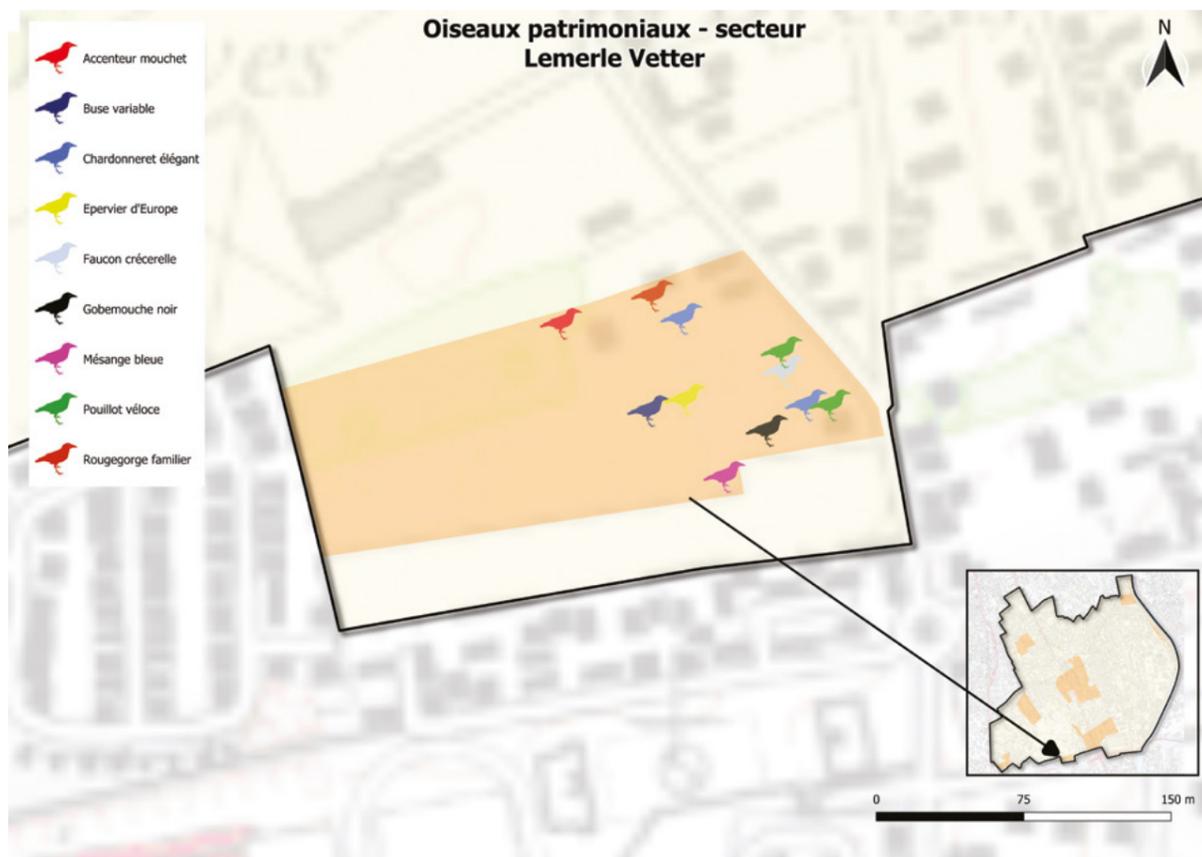
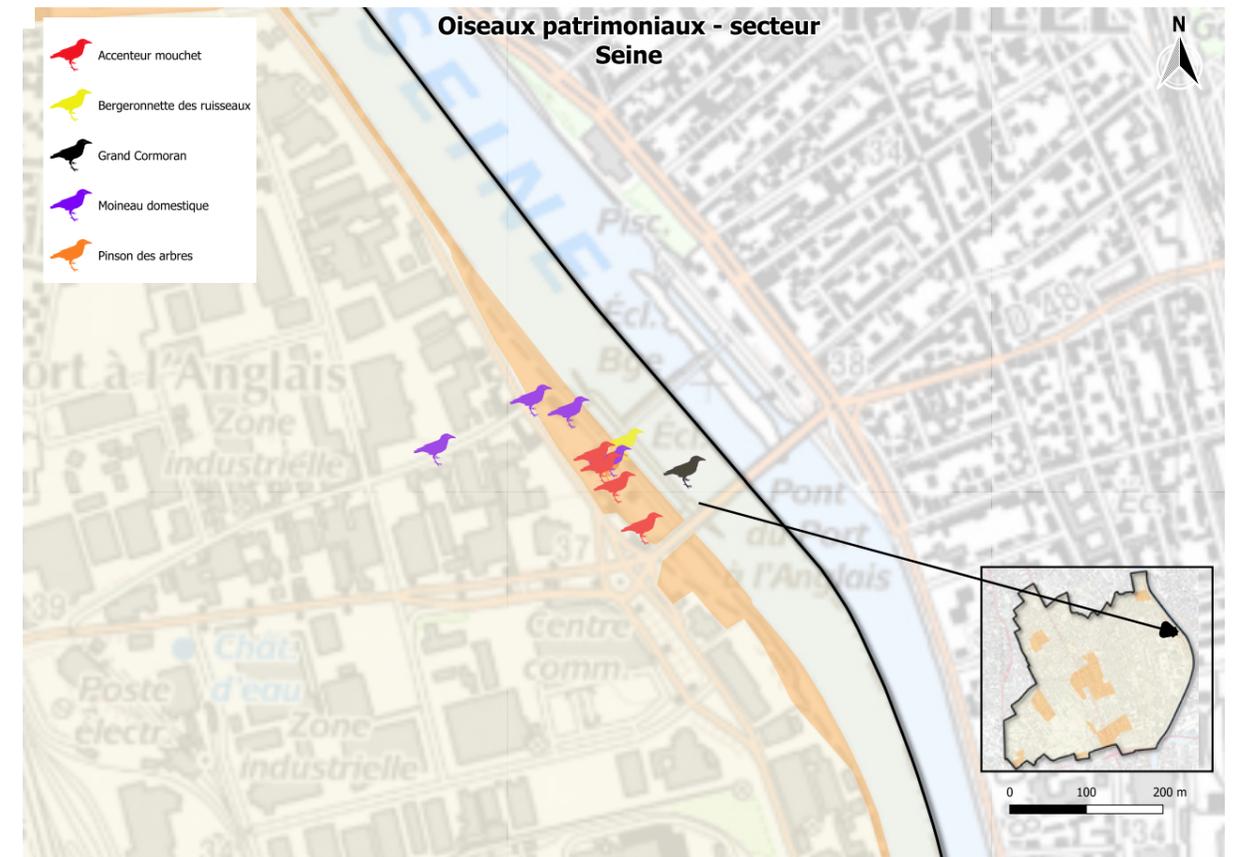
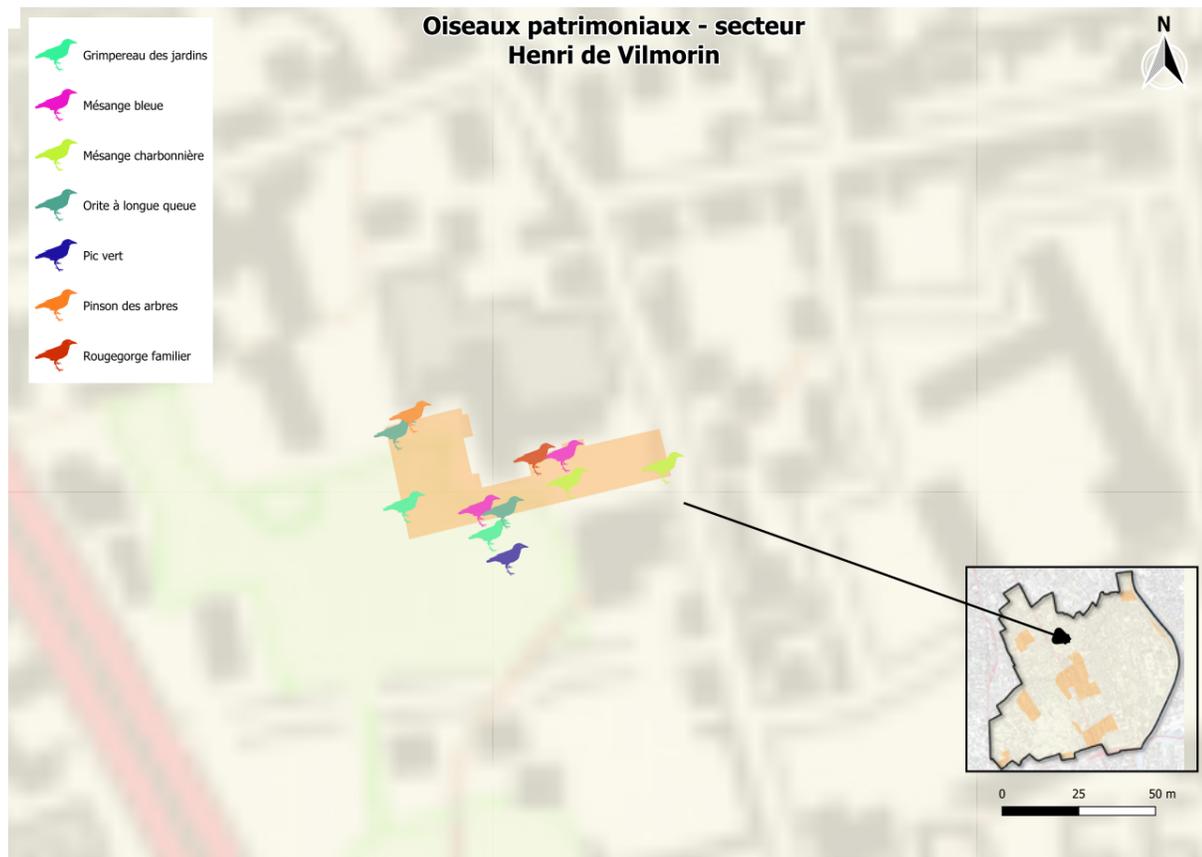
NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	A VITRY	PROTECTION	ESPÈCE COMMUNAUTAIRE	STATUT LISTE ROUGE FRANCE*	STATUT LISTE ROUGE ÎLE DE FRANCE*
Martinet noir	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Milieux ouverts	Nationale	-	NT	LC
Mésange à longue queue, Orite à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Forêts	Nationale	-	LC	NT
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Parcs et jardins	Nationale	-	LC	LC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Parcs et jardins	Nationale	-	LC	LC
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Forêts	Nationale	-	LC	LC
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Parcs et jardins	Nationale	-	LC	VU
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Milieux ouverts	Nationale	-	EN	EN
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1766)	Milieux humides	Nationale	-	NT	LC
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Forêts	Nationale	-	LC	LC
Pic vert, Pivert	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Forêts	Nationale	-	LC	LC
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Forêts	Nationale	-	LC	LC
Pinson du nord, Pinson des Ardennes	<i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	Forêts	Nationale	-	-	NA

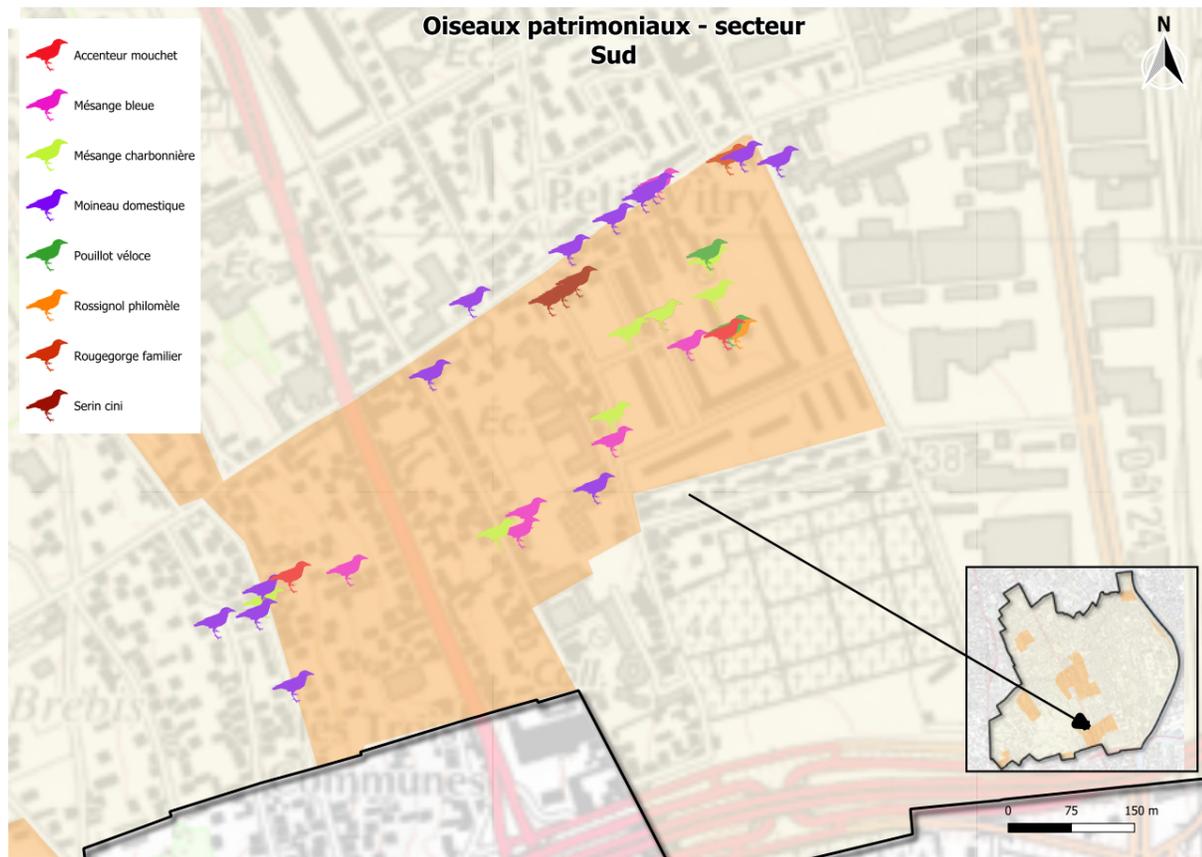
*LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacée, VU : Vulnérable, EN : En Danger, CR : En Danger Critique d'extinction, RE : Régionalement Eteint, DD : Manque de Données, NA : Non Applicable.

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	A VITRY	PROTECTION	ESPÈCE COMMUNAUTAIRE	STATUT LISTE ROUGE FRANCE*	STATUT LISTE ROUGE ÎLE DE FRANCE*
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)	Parcs et jardins	Nationale	-	LC	LC
Roitelet à triple bandeau	Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)	Forêts	Nationale	-	LC	LC
Roitelet huppé	Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	Forêts	Nationale	-	NT	LC
Rosignol philomèle	Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Forêts	Nationale	-	LC	LC
Rougegorge familier	Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Parcs et jardins	Nationale	-	LC	LC
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	Parcs et jardins	Nationale	-	LC	LC
Serin cini	Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Milieus ouverts	Nationale	-	VU	EN
Sterne pierregarin	Sterna hirundo Linnaeus, 1758	Milieus humides	Nationale	Annexe 1	LC	VU
Tarier des prés	Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	Milieus ouverts	Nationale	-	VU	RE
Tarin des aulnes	Spinus spinus (Linnaeus, 1758)	Milieus humides	Nationale	-	LC	NA
Traquet motteux	Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)	Milieus ouverts	Nationale	-	NT	NA
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Parcs et jardins	Nationale	-	LC	LC
Verdier d'Europe	Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Parcs et jardins	Nationale	-	VU	VU

*LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacée, VU : Vulnérable, EN : En Danger, CR : En Danger Critique d'extinction, RE : Régionalement Eteint, DD : Manque de Données, NA : Non Applicable.







Zoom sur le Chardonneret élégant

Le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) est un petit passereau granivore de la famille des Fringillidés. Il est inféodé aux zones semi-ouvertes, effectivement il se reproduit dans les haies et les lisières de bois où il construit son nid mais a également besoin de zones ouvertes pour trouver sa nourriture comme des prairies ou des friches urbaines.

A Vitry, il peut être observé principalement au sud de la commune, proche du parc des Lilas où il se reproduit. Cet oiseau est protégé sur l'ensemble du territoire français. A l'échelle nationale, cet oiseau est considéré comme Vulnérable sur la liste rouge. Effectivement on estime que 35% de ces effectifs auraient disparus en 18 ans.

Il fait face à plusieurs menaces comme l'intensification des pratiques agricoles ou le braconnage. En effet, à cause de son plumage coloré et de son beau chant, il est prisé comme oiseau de volière et cela malgré son interdiction de capture et de détention.



PHOTO 26 : CHARDONNERET ELEGANT (CARDUELIS CARDUELIS), ROBIN WOLFSPERGER



En ville, les oiseaux manquent cruellement de site pour construire leurs nids et se reproduire.

Pour les aider vous pouvez installer dans votre jardin ou sur votre balcon un ou des nichoirs. Différents types existent en fonction des espèces qu'ils peuvent accueillir.

Vous avez aussi la possibilité de le construire vous-même !



FIGURE 7 : NICOIR TYPE « A BALCON » MULTI SPECIFIQUE ET FIXATION CONTRE SUR UN TRONC D'ARBRE, LPO LOIRE



FIGURE 8 : NICOIRS FAVORABLES A HIRONDELLES DE FENETRE A GAUCHE ET A L'HIRONDELLE RUSTIQUE A DROITE, LPO

MAMMIFÈRES

En ce qui concerne les mammifères 13 espèces ont pu être recensées mais seulement 2 sont patrimoniales grâce à un statut de protection national :



HERISSON D'EUROPE

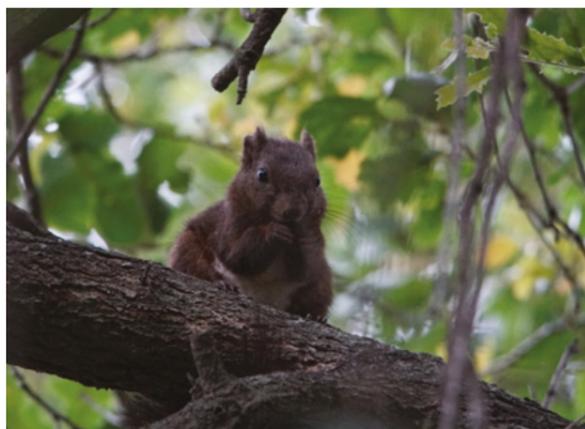


PHOTO 27 : ECUREUIL ROUX (SCIURUS VULGARIS), NICOLAS PETIT



PHOTO 28 : LAPIN DE GARENNE (ORYCTOLAGUS CUNICULUS), ADEV ENVIRONNEMENT

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	A VITRY	PROTECTION	ZNIEFF	STATUT LISTE ROUGE FRANCE*
Ecureuil roux	Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758	Forêts, jardins boisés	Nationale	-	LC
Hérisson d'Europe	Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758	Forêts, jardins	Nationale	-	LC

*LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacée, VU : Vulnérable, EN : En Danger, CR : En Danger Critique d'extinction, RE : Régionalement Eteint, DD : Manque de Données, NA : Non Applicable.



PHOTO 29 : HERISSON D'EUROPE (ERINACEUS EUROPAEUS), ADEV ENVIRONNEMENT

Zoom sur le Hérisson d'Europe

Le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) est un petit mammifère insectivore que l'on trouve dans des habitats variés tels que les jardins, les forêts, les haies et les prairies. Véritable allié du jardinier, il est reconnaissable à ses piquants. Il utilise cette protection naturelle pour se défendre contre les prédateurs en se roulant en boule lorsqu'il se sent menacé.

Le hérisson est principalement nocturne, se nourrissant d'insectes, de vers de terre, de petits reptiles et de fruits. Il joue un rôle important dans l'écosystème en régulant les populations d'insectes et en contribuant à la diversité biologique.

Son activité d'hibernation est l'un des aspects les plus fascinants de sa vie. En automne, lorsque les températures commencent à baisser, il entre en hibernation dans un abri bien isolé, où il reste jusqu'au printemps.

En raison de la perte de son habitat naturel, de l'utilisation de pesticides et de la circulation routière, le hérisson d'Europe est aujourd'hui une espèce en déclin.

Vous voulez aider le Hérisson d'Europe ?



PHOTO 30 : PASSAGE A HERISSON DANS UN GRILLAGE DE JARDIN. WWW.JNE-ASSO.ORG

Laissez-lui des passages dans votre grillage en faisant des trous de 20cm de diamètres dans les coins et tous les 20m. Ces passages lui permettront de faciliter ses déplacements à la recherche de nourriture entre les jardins. Le territoire d'un hérisson est de 5ha !

ENTOMOFAUNE : LES INSECTES ET AUTRES INVERTÉBRÉS

En ce qui concerne les invertébrés, 223 espèces ont été recensées dont 188 insectes.
Parmis ces espèces, 9 sont considérées comme patrimoniales :

- 2 espèces classées **Vulnérable** à l'échelle régionale
- 3 espèces classées **Quasi-menacées** à l'échelle régionale
- 1 espèce inscrite à l'annexe 2 de la directive européenne habitats*
- 7 espèces protégées à l'échelle régionale

Ces distinctions peuvent être accumulées par une seule et même espèce.



LESTE BRUN



PHOTO 31 : AZURÉ DE LA BUGRANE (POLYOMMATUS ICARUS), ADEV ENVIRONNEMENT

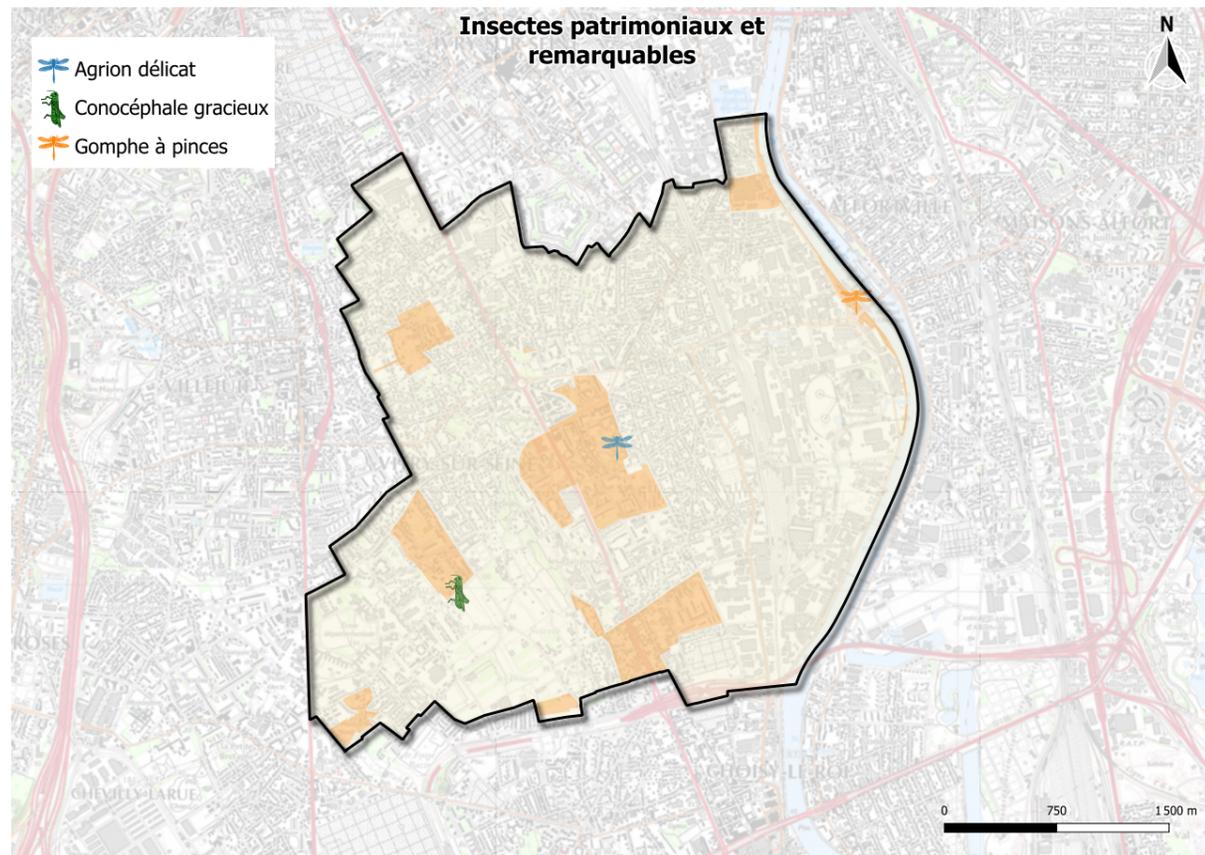


PHOTO 32 : AGRION DÉLICAT (CERIAGRION TENELLUM), FLORIAN PICAUD

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	A VITRY	PROTECTION	ESPÈCE COMMUNAUTAIRE	STATUT LISTE ROUGE FRANCE*	STATUT LISTE ROUGE ÎLE DE FRANCE*
Azuré des Cytises	Glaucopsyche alexis (Poda, 1761)	Prairies	Régionale	-	LC	NT
Azuré de l'Ajonc	Plebejus argus (Linnaeus, 1758)	Prairies	-	-	LC	VU
Ecaille chinée	Euplagia quadripunctaria (Poda, 1761)	Jardins, prairies	-	Annexe 2**	-	-
Flambé	Iphiclides podalirius (Linnaeus, 1758)	Jardin, lisières	Régionale	-	LC	NT
Mélictée du plantin	Melitaea cinxia (Linnaeus, 1758)	Prairies	Régionale	-	LC	LC
Piéride de l'Ibérie	Pieris mannii (Mayer, 1851)	Prairies	Régionale	-	LC	DD
Gomphe à pinces	Onychogomphus forcipatus (Linnaeus, 1758)	Milieux humides et aquatiques	-	-	LC	NT
Agrion délicat	Ceriagrion tenellum (Villers, 1789)	Milieux humides et aquatiques	-	-	LC	VU
Conocéphale gracieux	Ruspolia nitidula (Scopoli, 1786)	Prairies, lisières	Régionale	-	-	LC
Œdipode turquoise	Oedipoda caerulescens (Linnaeus, 1758)	Prairies	Régionale	-	-	LC
Mante religieuse	Mantis religiosa (Linnaeus, 1758)	Prairies	Régionale	-	-	LC

*LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacée, VU : Vulnérable, EN : En Danger, CR : En Danger Critique d'extinction, RE : Régionalement Eteint, DD : Manque de Données, NA : Non Applicable.

** L'Annexe 2 concernant l'Ecaille chinée correspond à une sous-espèce non présente en France



Zoom sur le Gomphe à pinces

Le Gomphe à pinces (*Gomphus pulchellus*) est un odonate, autrement dit, une libellule appartenant à la famille des *Gomphidae*. C'est un insecte imposant que l'on trouve principalement dans les zones humides, comme les rivières et les étangs.

Le Gomphe à pinces est un prédateur redoutable, capturant des insectes volants tels que des moustiques ou d'autres petits insectes volants. Il chasse en vol et peut effectuer des manœuvres acrobatiques pour attraper ses proies. Les larves de cette espèce vivent dans l'eau, où elles se nourrissent d'autres petits organismes aquatiques et peuvent rester dans cet état pendant plusieurs années avant de se métamorphoser en adulte.

En raison de sa dépendance à des milieux aquatiques de qualité, le Gomphe à pinces est souvent utilisé comme bioindicateur de la bonne santé des écosystèmes d'eau douce.



PHOTO 34 : GOMPHE A PINCES (GOMPHUS PULCHELLUS), ADEV ENVIRONNEMENT



Installez une mare dans votre jardin !

Les milieux aquatiques sont des réservoirs de biodiversité accueillant une flore et faune fascinante. Le Gomphe à pinces se reproduira peut-être dans votre mare tout comme un grand nombre d'espèces animales et végétales.



PHOTO 35 : EXEMPLE DE MARES AMENAGEES POUR LA BIODIVERSITE, ADEV ENVIRONNEMENT

Zoom sur le Flambé

Le Flambé (*Iphiclides podalirius*) est un grand papillon de jour de la famille des Papilionidés, facilement reconnaissable à ses couleurs vives et ses motifs distinctifs.

Le Flambé a des ailes blanches avec des bandes noires et jaunes qui lui donnent un aspect flamboyant, d'où son nom. Ses longues queues sur les ailes postérieures ajoutent à sa silhouette élégante. Il présente deux faux yeux (appelés ocelles) qui permettent de faire peur à ses prédateurs.

Il fréquente des habitats variés, comme les forêts claires, les prairies et les bords de route, où il se nourrit du nectar des fleurs. Les chenilles du Flambé se nourrissent principalement de plantes de la famille des rosacées, comme les pruniers et les cerisiers.

En tant qu'espèce protégée en Île de France, le papillon Flambé est un indicateur de la santé des écosystèmes et un beau symbole de la biodiversité.



PHOTO 33 : FLAMBE (IPHICLIDES PODALIRIUS), ADEV ENVIRONNEMENT



PHOTO 36 : CEDIPODE TURQUOISE (OEDIPODA CAERULEA), ADEV ENVIRONNEMENT

Zoom sur l'Édipode turquoise

L'Édipode turquoise (*Oedipoda caerulea*) est particulièrement reconnaissable grâce à ses couleurs vives, notamment ses ailes bleues et turquoise, d'où son nom. Il possède également des motifs bruns ou gris sur son corps, ce qui lui permet de se camoufler efficacement dans son environnement.

L'Édipode turquoise fréquente les zones chaudes et ensoleillées, comme les prairies sèches, les friches, les bords de chemins ou même les dunes. Il est particulièrement actif pendant les mois chauds de l'année, où il se nourrit de diverses plantes. Ce criquet est également connu pour ses comportements de reproduction intéressants. Les mâles émettent des chants en émettant des sons avec leurs ailes pour attirer les femelles. Lorsque les œufs sont pondus, ils sont déposés dans le sol, où les larves éclosent et se nourrissent avant de se transformer en adultes. L'Édipode turquoise est un insecte fascinant, à la fois pour sa beauté et pour son rôle dans les écosystèmes, où il participe à la régulation de la végétation. C'est un insecte protégé en Île de France.



PHOTO 38 : MANTE RELIGIEUSE (MANTIS RELIGIOSA), ADEV ENVIRONNEMENT

Zoom sur le Mante religieuse

La Mante religieuse (*Mantis religiosa*) est un insecte appartenant à l'ordre des mantoptères. De taille moyenne (4 à 8 cm), elle se distingue par son corps élancé et ses pattes avant repliées en position de prière, d'où son nom. Sa couleur, verte ou brune, lui permet de se camoufler dans la végétation.

Prédatrice redoutable, elle chasse principalement des insectes comme les criquets, papillons et mouches, qu'elle capture grâce à ses pattes avant équipées de crochets. Sa tête mobile et ses grands yeux composés lui offrent une excellente vision.

Présente en Europe, en Afrique du Nord et en Asie, elle affectionne les milieux chauds et secs comme les prairies et les jardins. La reproduction est marquée par un phénomène impressionnant : le cannibalisme sexuel, où la femelle peut parfois dévorer le mâle après l'accouplement. Insecte utile à l'écosystème, la mante religieuse joue un rôle important dans la régulation des populations d'insectes. Cette espèce est protégée en région Île de France.

Vous souhaitez observer et protéger les insectes et la biodiversité en général ?



PHOTO 37 : EXEMPLE DE MISE EN PLACE D'UNE GESTION DIFFERENCIEE, ADEV ENVIRONNEMENT

Préservez des zones non tondues dans votre jardin qui joueront le rôle de sanctuaire pour la biodiversité (cette pratique se nomme la gestion différenciée). De jolies fleurs sauvages pousseront alors et permettront d'accueillir une grande diversité d'insectes comme des papillons, des criquets ou encore des coccinelles.

Protéger la biodiversité est une affaire de tous !



MANTE RELIGIEUSE

Une des principales menaces pour les insectes est l'utilisation de pesticides et autres produits phytosanitaires. **Alors n'attendez plus et entretenez votre jardin/balcon sans produits chimiques, des alternatives existent !**

HERPÉTOFAUNE : LES REPTILES ET AMPHIBIENS

Enfin, une espèce de reptile a été recensée sur la commune de Vitry et aucun amphibien. L'espèce de reptile, est une espèce protégée au niveau nationale et est donc considérée comme patrimoniale.



LÉZARD DES MURAILLES

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	A VITRY	PROTECTION	ESPÈCE COMMUNAUTAIRE	STATUT LISTE ROUGE ÎLE DE FRANCE*	STATUT LISTE ROUGE FRANCE*
Lézard des murailles	Podarcis muralis	Zones rocailleuses	Nationale	-	LC	LC

*LC : Préoccupation mineure, NT : Quasi-menacée, VU : Vulnérable, EN : En Danger, CR : En Danger Critique d'extinction, RE : Régionalement Eteint, DD : Manque de Données, NA : Non Applicable.

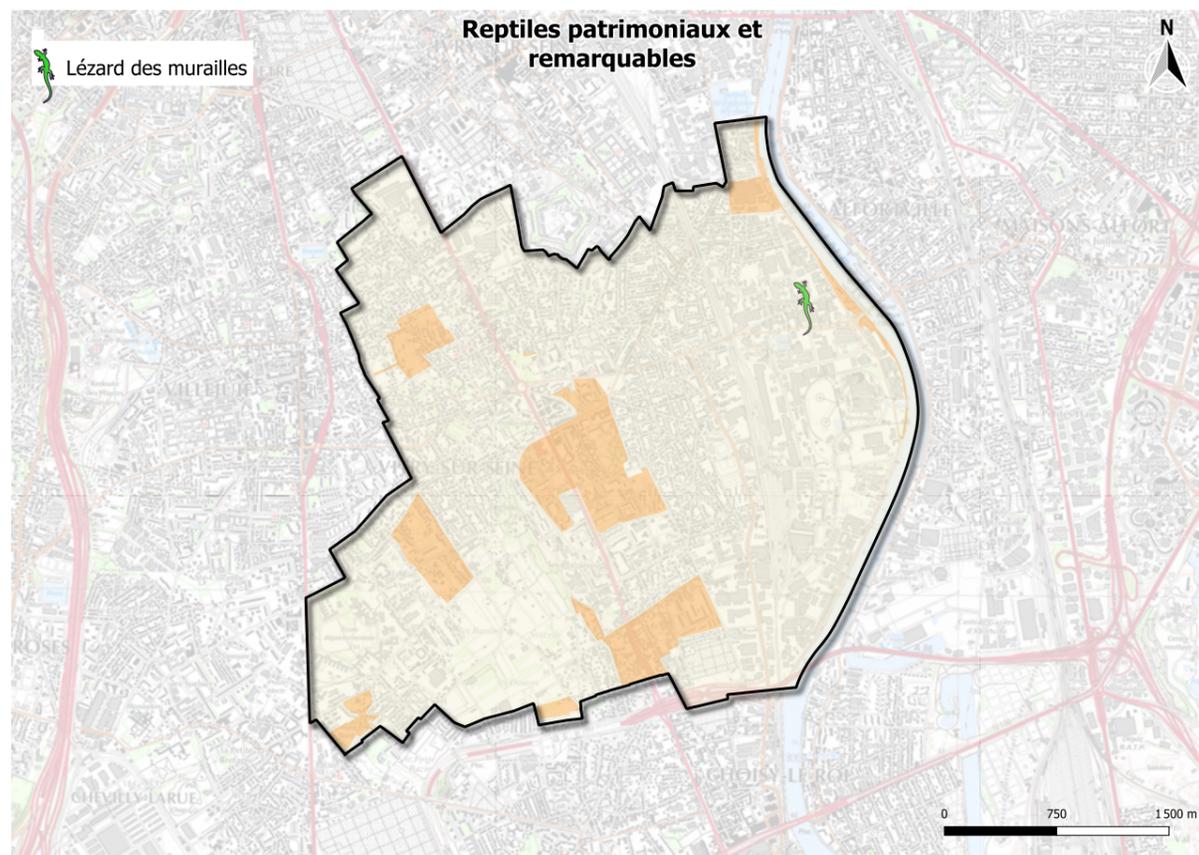


PHOTO 39 : LEZARD DES MURAILLES (PODARCIS MURALIS), ADEV ENVIRONNEMENT

Zoom sur le Lézard des murailles

Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) est un petit reptile agile et commun en Europe. Mesurant entre 15 et 20 cm (queue comprise), il possède un corps élancé recouvert d'écailles aux teintes variées : brun, gris, vert ou parfois tacheté. Vif et rapide, il aime les zones ensoleillées comme les murs, les rochers et les jardins, où il se chauffe au soleil. Insectivore, il se nourrit de mouches, araignées et autres petits invertébrés. Très territorial, il utilise des signaux corporels pour communiquer avec ses congénères. En cas de danger, il peut abandonner sa queue pour échapper aux prédateurs, un phénomène appelé autotomie. Présent dans une grande partie de l'Europe, il s'adapte facilement à divers environnements et joue un rôle important dans la régulation des populations d'insectes.



Pour favoriser les lézards dans votre jardin,



PHOTO 40 : TAS DE PIERRE FAVORISANT LES LEZARDS ET AUTRES ESPECES AIMANT LA CHALEUR ET LES MILIEUX PIERREUX, FLORIAN PICAUD

vous pouvez créer un monticule de pierres bien exposé au soleil. Cet aménagement permettra d'accueillir un grand nombre d'espèces et en particulier le Lézard des murailles qui affectionne particulièrement les zones rocailleuses.

Limites de l'étude

LL'ABC de Vitry-sur-Seine a permis de recenser un grand nombre d'espèces animales et végétale sur le territoire de la commune. L'inventaire de la biodiversité reste un travail de tous les jours et de nouveaux travaux pourront d'affiner cette première édition.

Effectivement des inventaires ciblés sur l'herpétofaune (reptiles et amphibiens) sont à prévoir pour être plus représentative de la diversité présente sur la commune. Effectivement aucun amphibien n'a été observé lors de nos inventaires alors que certains habitants nous ont fait part de leurs observations de têtards et grenouilles sur la Ville.

Un travail à mener sur les cartographies permettra de déterminer les enjeux de conservation sur les zones identifiées.

De même, à la suite de ces actions, les services de la Ville pourront mettre en œuvre l'élaboration d'un plan d'action encourageant une aide à la décision en faveur de la biodiversité à l'échelle communale voir régionale et ainsi préserver la faune et la flore nous entourant. L'Atlas pourrait venir enrichir les réflexions des documents de planification telle que l'élaboration des trames vertes et bleue du PLUi.

SYNTHESE

Tableau des taxon

Invertébrés

GROUPE	NOMBRE D'ESPÈCES	NOMBRE D'ESPÈCES PROTÉGÉES	NOMBRE D'ESPÈCES MENACÉES	NOMBRE D'ESPÈCES ENVAHISSANTES
Mollusques	8	0	0	1
Annélides	12	0	0	0
Arachnides	12	0	0	0
Crustacés	3	0	0	0
Myriapodes	4	0	0	0
Insectes : Coléoptères	16	0	0	0
Insectes : Diptères	15	0	0	0
Insectes : Hémiptères	30	0	0	0
Insectes : Hyménoptères	25	0	0	0
Insectes : Lépidoptères	54	Protection régionale : 4	Liste rouge régionale : VU : 1	0
Insectes : Odonates	17	0	Liste rouge régionale : VU : 1	0
Insectes : Orthoptères	24	Protection régionale : 2	0	0
Insectes : autres groupes	3	Protection régionale : 1	0	0
Total	223 Dont 188 insectes	Protection régionale : 7	Liste rouge régionale : VU : 2	EEE : 1

VU : Vulnérable

233 espèces d'invertébrés ont été recensées sur la commune de Vitry sur Seine dont 188 espèces d'insectes avec notamment : 54 espèces de lépidoptères, 17 espèces d'odonates, 24 espèces d'orthoptères, 16 espèces de coléoptères. Sur ces 233 espèces, 8 peuvent être considérées comme

patrimoniales par un statut de protection régional (comme le Flambé, la Mélitée du plantin, l'Ædipode turquoise, le Conocéphale gracieux, etc.) ou un classement comme Vulnérable sur la liste rouge francilienne (l'Azuré de l'Ajonc et l'Agrion délicat). Une espèce exotique envahissante a été recensée.

Reptiles / Amphibiens

GROUPE	NOMBRE D'ESPÈCES	NOMBRE D'ESPÈCES PROTÉGÉES	NOMBRE D'ESPÈCES MENACÉES	NOMBRE D'ESPÈCES ENVAHISSANTES
Reptiles	1	Protection nationale : 1	0	0
Amphibiens	0	0	0	0

1 espèce de reptile protégée, le Léopard des murailles, a été recensée sur la commune de Vitry lors des inventaires et aucune espèce d'amphibiens.

Oiseaux

GROUPE	NOMBRE D'ESPÈCES	NOMBRE D'ESPÈCES PROTÉGÉES	NOMBRE D'ESPÈCES MENACÉES	NOMBRE D'ESPÈCES ENVAHISSANTES
Oiseaux	62	Protection nationale : 49	Liste rouge nationale : VU : 6 EN : 1 Liste rouge régionale : VU : 7 EN : 3 RE : 1	1

VU : Vulnérable ; EN : En danger ; RE : Disparue au niveau régional

62 espèces d'oiseaux ont été recensées à l'échelle de la commune de Vitry-sur-Seine, 49 d'entre elles bénéficient d'un statut de protection nationale et 12 des espèces recensées ont un statut de conservation défavorable. Notons une espèce considérée comme en danger à l'échelle nationale (Moineau friquet), 3 espèces en danger à l'échelle régionale

(le Gobemouche noir, le Moineau friquet et le Serin cini) et enfin une espèce considérée comme éteinte en Île de France en tant que reproducteur, le Tarier des prés. De plus, une espèce d'oiseaux exotique a été recensée (la Perruche à collier).

Mammifères

GROUPE	NOMBRE D'ESPÈCES	NOMBRE D'ESPÈCES PROTÉGÉES	NOMBRE D'ESPÈCES MENACÉES	NOMBRE D'ESPÈCES ENVAHISSANTES
Mammifères (hors chiroptères)	13	Protection nationale : 2	0	0
Chiroptères	6	Protection nationale : 6	Liste rouge nationale : VU : 1 Liste rouge régionale : VU : 1	0

VU : Vulnérable

Sur la ville de Vitry-sur-Seine, 13 espèces de mammifères non volants ont été recensées dont deux ayant un statut de protection à l'échelle nationale. En ce qui concerne les Chiroptères, 6 espèces ont été dénombrées, chacune étant protégée à l'échelle

nationale et 2 espèces présentent un statut de conservation défavorable, une à l'échelle nationale et une autre à l'échelle francilienne.

Plantes

GROUPE	NOMBRE D'ESPÈCES	NOMBRE D'ESPÈCES PROTÉGÉES	NOMBRE D'ESPÈCES MENACÉES	NOMBRE D'ESPÈCES ENVAHISSANTES (IDF)
Plantes	640	Protection nationale : 3	Liste rouge nationale : VU : 1 Liste rouge régionale : RE : 2 VU : 7 EN : 3 RE : 2	EEE avérées largement implantées : 12 EEE potentielles, liste d'alerte : 2 EEE potentielles largement implantées : 9

VU : Vulnérable ; EN : En danger ; RE : Disparue au niveau régional

640 espèces végétales ont été inventoriées sur la ville de Vitry-sur-Seine. 36 d'entre elles sont considérées comme des espèces patrimoniales, effectivement, 10 espèces bénéficient d'un statut de protection (3 espèces ont une protection nationale et 7 ont une protection régionale). Hormis ces espèces protégées, 7 espèces recensées ont un statut défavorable sur la liste rouge et sont donc considérées comme « menacées » à l'échelle régionale

et nationale (4 espèces vulnérables, une espèce en danger et une quasi-menacée). De plus, 19 espèces sont quant à elles considérées comme rare dans la région avec, 11 espèces assez rare, 6 espèces rare et 2 espèces très rare. Enfin nous pouvons noter que 23 espèces végétales présentes sur la commune sont considérées comme étant des espèces exotiques envahissantes.

Situation de la ville de Vitry-sur-Seine en termes de Biodiversité en Île-de-France

Afin de situer la ville de Vitry-sur-Seine en termes de biodiversité en Île-de-France et plus particulièrement dans la petite couronne parisienne des comparaisons ont été faites avec d'autres données issues d'ABC. Les ABC de Dugny (93) et Orly (94) ont été choisis afin de comparer les données de Vitry-sur-Seine. Ces communes sont situées dans la petite couronne parisienne, La ville d'Orly présente une proximité proche avec Vitry-sur-Seine et à un tissu urbain similaire.

En revanche, Dugny présente un tissu urbain très différent mais accueille également en son sein une zone naturelle d'importance à l'échelle régionale : le Parc départemental Georges Valbon qui est désigné comme Zone Natura 2000. Ces comparaisons sont donc données à titre informatif, une réelle comparaison scientifique n'est pas valable dans ce cas étant donné que les méthodologies d'inventaires ne sont pas les mêmes, les communes présentent des diversités d'espaces naturels/semi-naturels différents, des contextes différents, etc.

Tableau de comparaison du nombre d'espèce inventorié par taxon avec d'autres ABC

ABC / TAXONS	OISEAUX	MAMMIFÈRES	CHIROPTÈRES	INSECTES	REPTILES AMPHIBIENS	PLANTES	TOTAL
Vitry-sur-Seine	62	13	6	188	1	640	910
Dugny	152	10	4	205	17	299	687
Orly	79	8	6	64	4	357	518

Oiseaux :

Par rapport aux deux autres ABC de Dugny et Orly, la diversité de l'avifaune paraît un peu plus faible sur la commune de Vitry-sur-Seine. Effectivement, 62 espèces ont été recensées pour 152 à Dugny et 79 espèces pour Orly. Ces différences pourraient être expliquées par un tissu urbain plus dense sur la ville de Vitry-sur-Seine par rapport aux deux autres villes mais également par la présence d'un hot spot de biodiversité pour l'avifaune sur la commune de Dugny qu'est le parc Georges Valbon classé comme Zone Natura 2000 de la directive oiseaux (Zone de Protection Spéciale).

Mammifères et Chiroptères :

la Ville de Vitry-sur-Seine accueille une biodiversité de mammifères comparable aux communes de Dugny et Orly avec respectivement 10 espèces de mammifères non volants et 4 espèces de Chiroptères pour Dugny et 8 espèces de mammifères non volants et 6 espèces de Chiroptères pour Orly.

Insectes :

le recensement de l'entomofaune paraît satisfaisant sur la commune de Vitry-sur-Seine. Effectivement, 209 espèces ont été observées pour Dugny contre 58 pour Orly.

Reptiles et amphibiens :

en comparaison avec les communes de Dugny ou Orly, ces résultats montrent une faible diversité. Effectivement, sur la commune de Dugny, 10 espèces de reptiles et 7 espèces d'amphibiens ont été vus. Pour la commune d'Orly : 2 espèces de reptiles et 2 d'amphibiens ont été observées. Des inventaires complémentaires seront nécessaires sur la commune de Vitry-sur-Seine.

Plantes :

la ville de Vitry-sur-Seine présente une forte biodiversité végétale avec ses 640 espèces par rapport aux deux autres ABC franciliens, celui de Dugny et d'Orly qui comptabilisent respectivement 299 espèces et 357 espèces végétales.

Cette différence significative peut en partie être expliquée par la diversité des habitats naturels et semi-naturels au sein de la commune de Vitry-sur-Seine ainsi que par des expertises floristiques plus poussées sur la ville de Vitry-sur-Seine que pour les deux autres ABC cités précédemment.

CONCLUSION

ABC dans la durée

Ce n'est pas terminé, l'Atlas de la Biodiversité communal est un document évolutif qui pourra être enrichi au fil du temps par de nouvelles études :

- Mise à jour de la base de données cartographiques de la biodiversité
- Approfondir la connaissance des enjeux de la biodiversité vitriote
- Elaboration d'un plan d'action en faveur de la biodiversité de la Ville.
- Encourager la participation citoyenne et la sensibilisation
- Participer aux sciences participatives sur la commune (Vigie-Nature)
- Participer aux animations grand public sur la nature et en proposer
- Participer et proposer aux animations des scolaires
- Mise en place de zones de sanctuaires et/ou pédagogiques (ex : refuges LPO, Oasis Biodiversité)
- Favoriser la biodiversité grâce aux conseils fournis dans cet ABC
- Proposer des conférences sur la biodiversité

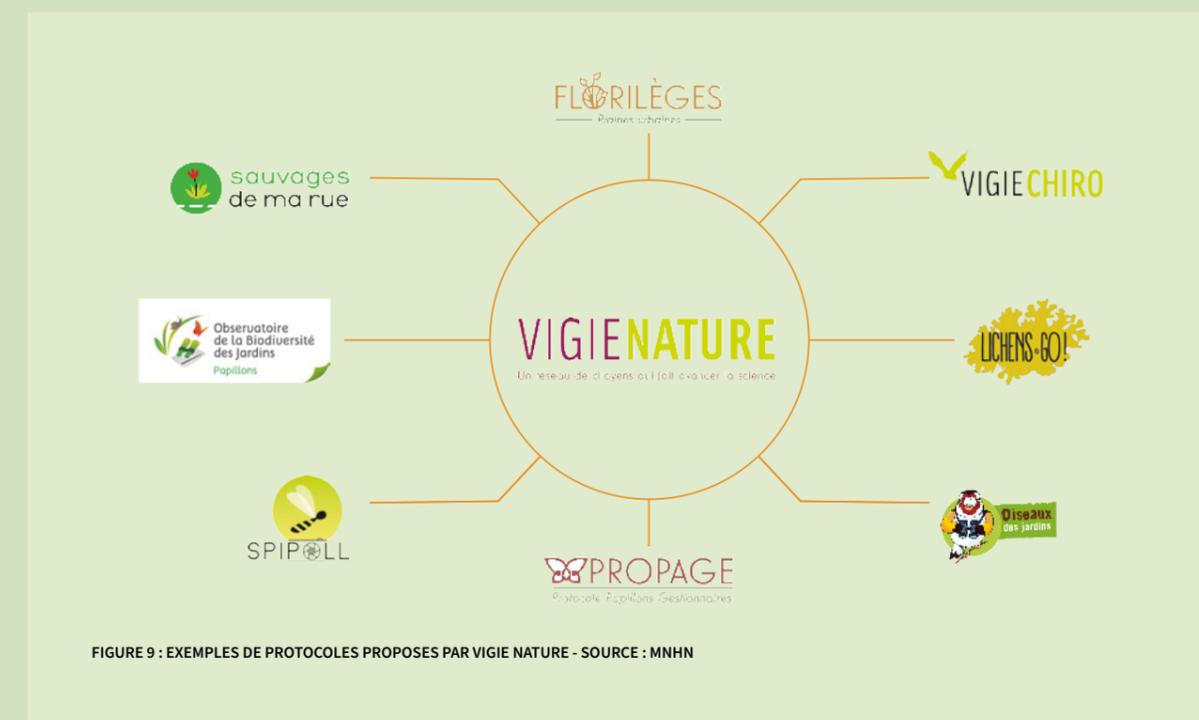


FIGURE 9 : EXEMPLES DE PROTOCOLES PROPOSÉS PAR VIGIE NATURE - SOURCE : MNHN

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABC : Atlas de Biodiversité Communale

ARB IDF : Agence Régionale de la Biodiversité d'Île-de-France

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel

MGP : Métropole du Grand Paris

MnHn : Muséum national d'Histoire naturelle de Paris

OFB : Office Français de la Biodiversité

OGE : Office Génie Écologique

SRCE IDF : Schéma Régional de Cohérence Écologique d'Île-de-France

TVB : Trame Verte et Bleue

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique
(types 1 et 2)

REMERCIEMENTS

Merci à nos partenaires :





vitry-sur-seine